

Bibliothèque Maison de l'Orient



143454

Colloque 7 - 8 Septembre 1996

*« Sépultures et mobiliers funéraires
du Néolithique au Moyen-Age.
Glozel étude comparative ».*

Centre Valery Larbaud - Vichy

Organisation :

René Germain : Professeur Université St Etienne, Président
Société Culturelle et de Recherche du Pays Gannatois.

Georges Tixier : Président Société d'Histoire et d'Archéologie de
Vichy et Environs (SHAVE).

Arlette Maquet : Présidente Centre Régional d'Histoire et
d'Archéologie de Vichy et sa Région (CRHAVR).

Projet :

Dégager une typologie des sépultures régionales ou nationales, en localiser les fréquences d'implantation, voire d'en cerner les phases chronologiques. Ceci en liaison avec le mobilier, les dépôts, les squelettes... Cette recherche pourrait permettre de rapprocher, voire d'écarter, de la typologie réalisée, les sépultures, à coffre ovalaire et à amoncellement supérieur de pierres, de Glozel.

L'étude scientifique, objective doit, en priorité, porter sur les documents matériels, rester en dehors de toute polémique ou prise de position pro ou antiglozélienne et tenter d'apporter des réponses typologiques, chronologiques, anthropologiques, voire sociologiques.

Ouverture :

Pourquoi une rencontre sur les sépultures et le mobilier funéraire ?

Les avancées de la recherche, en matière d'archéologie funéraire, sont telles :

qu'elles ont mis au point des techniques nouvelles,

qu'elles ont aidé à déterminer des modes d'inhumation, soit pour des époques différentes, soit, et c'est ce qui plus novateur, pour des peuples différents, voire pour des communautés plus restreintes. La France tente, dans ce domaine de rattraper son retard sur l'Angleterre, l'Allemagne, les Pays de l'Est. Aussi, depuis ces dernières décennies, les rencontres, colloques et publications se sont multipliés, ce qui a permis de formuler les premières synthèses.

Nous sommes donc, aujourd'hui, relativement bien armé pour aborder un sujet sur les sépultures. C'est pourquoi, partant de ces données nouvelles et bénéficiant des découvertes récentes, ce colloque devrait :

- dans une première étape, préciser une typologie régionale et montrer les caractères spécifiques des inhumations présentées, tant dans le temps que dans l'espace.

- dans une seconde étape, mettre en relation les schémas dégagés, avec les modes d'inhumation repérés à Glozel.

Cette démarche, dans une approche objective et sans à priori, pourrait avoir l'avantage de ne plus isoler Glozel. Mais il est possible aussi que les travaux du colloque n'apportent pas de réponse satisfaisante. Si tel était le cas, nous aurions néanmoins progressé, en direction d'une nouvelle voie de recherche et, à partir de nos travaux, ouvert un chantier qui reste encore à explorer.

Glozel a été mal étudié, mais ce n'est pas une raison pour s'en désintéresser.

Le thème choisi :

« Sépultures et mobiliers funéraires du néolithique à nos jours », est un projet ambitieux mais il ne s'agit pas (vous l'avez compris) de réaliser une étude exhaustive de l'ensemble de la période, mais bien de marquer des points de repère, en direction d'une étude comparative nécessaire.

Le projet est, certes, téméraire, étant donné le sort fait à Glozel depuis sa découverte en 1924 et le sentiment de suspicion qui entoure, encore aujourd'hui, le seul nom de Glozel.

Mais Glozel mérite l'attention. Le sujet m'intéresse, à titre personnel et à titre scientifique.

Or, les réponses apportées par les différentes commissions scientifiques déléguées sur le site, ou par les détracteurs, ne sont pas convaincantes.

Ce colloque sera un moyen de vérifier certaines données. Il aura le mérite d'ouvrir objectivement les débats, mais il ne devra pas être considéré comme une fin en soi.

En effet, il semble impératif, afin d'aborder avec quelque chance de réussite, le vaste chantier de Glozel, de lancer un programme concerté de recherche.

Ce programme nécessitera l'association de compétences multiples, nécessaires à la compréhension globale d'un site : archéologues, anthropologues, historiens, laboratoires divers... Ainsi que l'association des structures de recherche d'horizons divers, peu habituées à travailler en collaboration : Universités, C.N.R.S., Direction du Patrimoine, Groupes de Recherche, divers... C'est dans la volonté d'un tel projet que s'inscrit le colloque d'aujourd'hui. Il se serait voulu plus large, souhaitant la collaboration de quelques spécialistes français ou étrangers retenus par d'autres engagements. Pour autant, son but n'en sera pas dévié, puisque l'ambition reste, de verser une pièce inédite au dossier de la recherche scientifique et d'apporter la contribution à l'étude des civilisations

Rapport introductif :

Si le thème d'étude proposé est large, il ne pourra permettre, dans le temps imparti, l'examen exhaustif de l'ensemble des données, concernant les modes d'inhumation, qu'il serait nécessaire d'aborder. C'est pourquoi j'ai fait le choix d'ouvrir des champs de recherche, proposés à des approfondissements futurs.

L'archéologie funéraire a fait, depuis une vingtaine d'années des

progrès spectaculaires. Les chantiers de fouille se sont ouverts nombreux. On peut même y voir un phénomène de mode.

En effet, la fouille des sépultures est très stimulante, de par l'abondance des structures et des mobiliers mis au jour. Elle n'en est pas moins indispensable pour la mise à disposition d'une documentation, souvent exceptionnelle, palliant l'absence de sources écrites. Toutefois, la recherche de l'objet ne doit pas être une fin en soi, elle doit céder le pas à la vision historique globale, c'est pourquoi les archéologues doivent s'astreindre à quelques règles :

Pour être fructueuse, la recherche nécessite la collaboration de scientifiques d'horizons divers, collaboration indispensable pour la compréhension, voire l'interprétation d'un site. Trop rares sont encore, en France, les chantiers où les chercheurs, de formations et d'horizons divers mettent leurs efforts en commun.

Il est vrai aussi que quelques éléments, mis au jour, lors de fouilles isolées, ne peuvent permettre d'élaborer des conclusions sérieuses. Il est indispensable de raisonner sur des sites entièrement fouillés et analysés, pour dégager des structures dignes d'intérêt, d'ordre ethnique, démographique, socio-économique ou autres... C'est pourquoi les fouilles, mêmes minutieuses, ne doivent se priver de l'étude, la plus globale possible, du contexte, historique, géographique, humain...

Les modes d'inhumation ne peuvent être considérés isolément. Ils correspondent aux coutumes d'une société, à un monde des vivants qu'il faut tenter de reconstituer, dans ses comportements, dans ses croyances, ses rites, ses modes de vie...

De nombreux paramètres doivent être mis en relation.

Dans quel espace géographique le groupe humain a-t-il choisi d'enterrer ses morts ?

un plateau (néolithiques)

une plaine (romains)

un flanc de colline (germains)

Dans quel terrain : calcaire, alluvions...

Quelle exposition a été préférée pour le corps : face au Sud, au Nord, à l'Est.

Quels sont les éléments de proximité : cours d'eau, source, bois, lande...

Dans quelle situation se trouvent les sépultures par rapport à l'habitation ?

éloignées, isolées : séparées des vivants,

proches : où les morts sont toujours présents

mêlées à l'habitation : communauté avec les vivants.

Il est essentiel d'étudier le couple nécropole-village en parallèle et en interférence, pour dégager les caractères du groupe humain.

Quelle est la structure de l'espace sépulcral ?

enclos mortuaire, délimitant un espace sacré

champ d'inhumation avec alignement des tombes ou sans ordre apparent.

Quel type de sépultures a été réalisé ?

nature du coffre : absent, bois, pierres brutes, ou taillées, taillé dans de la roche, en sarcophage,

sol : brut, dallé, couche de sable, plâtre

couverture absente, dalle, pierres brutes

repérage tumulus, pierre plantée, édicule

Quelles pratiques funéraires ont précédé ou suivi ?

inhumation, incinération

squelette complet ou non, position

rites particuliers : décharnement post-mortem, incisions.

dépôts : armes, outils, bijoux, aliments

pratiques païennes/chrétiennes

Quels modes de vie du groupe humain ?

chasse, pêche, agriculture, expression artistique,

structures de l'habitat

vie en société : communauté, individualisée.

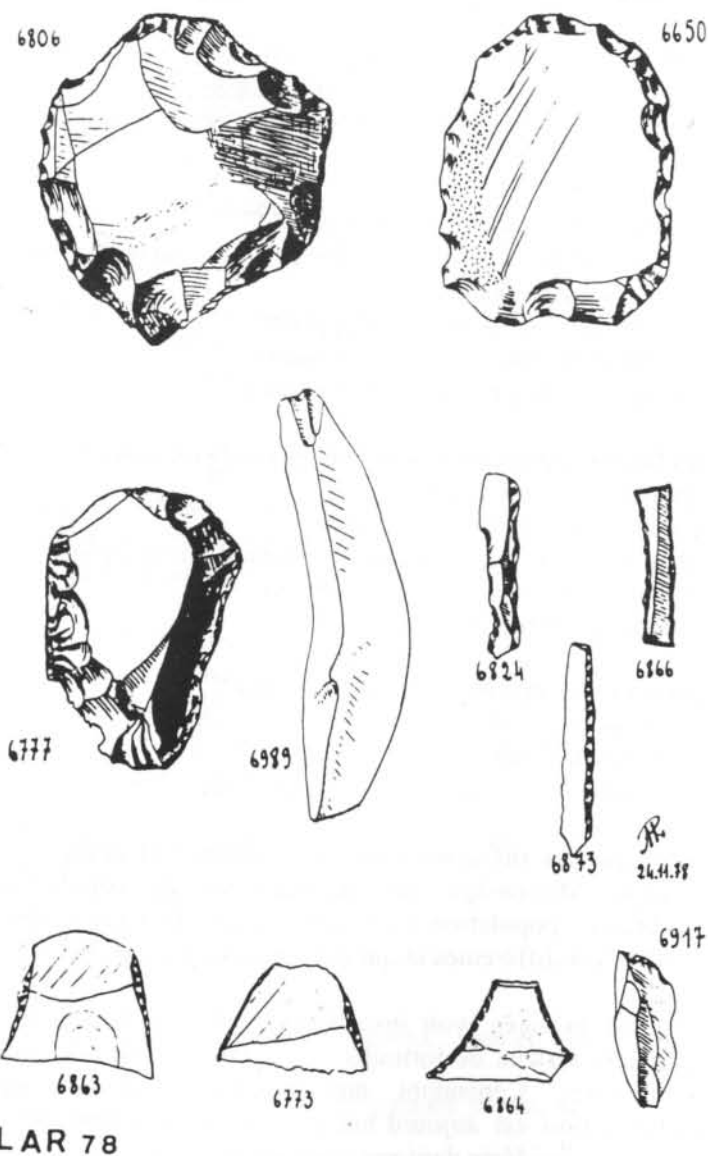
Enfin **quelles influences** ont pu modifier des coutumes indigènes jusqu'au Moyen-âge, les déplacements de population ont été nombreux : population d'horizons divers, dont les relations avec la mort étaient différentes et qui ont conservé leurs traditions ?

Ce n'est qu'après avoir investi ces différents champs de recherche, qu'il sera sérieux de formuler une synthèse, voire de tirer quelques conclusions. Cependant une typologie générale des modes d'inhumation est aujourd'hui connue, pour autant elle n'est que rarement considérée dans son contexte régional.

L'on sait qu'au *néolithique*, les dolmens, voire les menhirs et les alignements ont été érigés, en liaison avec des rites funéraires mais la Bretagne ou la Corse n'ont pas les mêmes caractères.

A l'*âge du bronze* les chefs sont inhumés sous tumulus, avec ou sans chambre funéraire avec armes et bijoux, avec ou sans ossements. Mais

Sépultures Préhistoriques



PL. I — 6 806, 6 650, 6 777 : grattoirs - 6 989 : lame brute - 6 824, 6 866, 6 873 : lamelles à dos - 6 863, 6 773, 6 864 : trapèzes tardenoisien - 6 917 : lamelle tronquée.

LES SEPULTURES PREHISTORIQUES DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER.

Un certain nombre de sépultures préhistoriques ont été, depuis le XIXème s., reconnues et fouillées dans le département de l'Allier. Les conditions de fouilles et l'absence de datations précises ne permettent de les attribuer qu' aux périodes néolithiques ou protohistoriques au sens large de ces termes. D'une façon générale, les conditions de conservation des sépultures ont été rarement remplies dans notre région: acidité des sols, absence ou destruction des dolmens, travaux agricoles, arasement des tumuli...Mais il paraît vraisemblable que des découvertes d'objets exceptionnels par leur facture et leur qualité, et généralement hors de tout contexte préhistorique, sont des vestiges d'inhumations. Une trentaine de poignards en silex du Pressigny ont été trouvés dans notre département (1), notamment au Brethon, Beaune d'Allier, Arpheuilles-St Priest... Parfois ces poignards sont accompagnés de haches polies, comme à St Eloi d'Allier ou à St Désiré; parfois ces haches sont isolées, comme celle du Cluzeau à Vallon-en-Sully, de 28 cm de long et pesant 1705 g.

LES GROTTES SEPULCRALES DE LA ROCHE, A BESSON.

Une grotte découverte par J.B. Thonnié, en 1891, a été fouillée par Rivière et de Launay (2). Les sépultures étaient enfermées dans une galerie et comprenaient une trentaine de squelettes accompagnés d'ossements d'animaux. Pour le découvreur, le matériel recueilli se rapportait au Magdalénien. Ce matériel était constitué d'un grand nombre de lames, de grattoirs, de perçoirs, d'éclats, d'armatures de flèches, dont une à pédoncule et une autre " en feuille de laurier", d'une hache amygdaloïde, en tout 37 objets. Un bois de cerf était percé d'un trou de suspension.... De nombreux fragments de poterie rougeâtre et brune, non tournée et de formes inconnues complétaient ce mobilier lithique. Cet inventaire montre bien que ces sépultures étaient d'époque néolithique.

Les corps étaient tous enterrés, pliés sur eux-mêmes, en position foetale. Un gros pavé était placé sur la tête de chaque squelette, et des instruments de silex étaient disposés sous la tête ou à hauteur de la poitrine. La faune était constituée d'équidés, de sangliers, de canidés, de rongeurs, de ruminants (rennes ?, chevreuils), de mollusques marins (objets de parure) et de mollusques terrestres. La présence du

l'incinération, déjà pratiquée en Orient apparaît en Occident et l'on parle de champ d'urnes.

A *l'âge de fer* la crémation se poursuit, coffre et orientation sont variés, les ossements peuvent être isolés ou absents, des poteries contiennent des offrandes. Mais chaque peuple gaulois a ses propres rites spécifiques.

A *l'époque romaine* l'incinération est encore pratiquée mais l'inhumation en sarcophage rectangulaire à couvercle domine, avec une orientation Nord-Sud. Elle est pratiquée très tôt au Sud de la Loire, plus traditionnellement et moins fréquemment au Nord.

Lors du *Haut Moyen-Age* de nouvelles peuplades apparaissent, Goths, Burgondes, Lombards, Francs, qui apportent leurs propres modes d'inhumation pas toujours bien connus. Mais la grande affaire de cette période fut la christianisation qui vide les tombes païennes de leur mobilier, orienta les corps à l'est et réintégra les morts près des sanctuaires et de l'habitat.

Dans la succession de populations en un même lieu, il a pu y avoir réutilisation postérieure de sépultures plus anciennes. Il a pu y avoir survivance d'archaïsmes, maintenus par certaines communautés mal intégrées.

Si les cadres généraux sont nécessaires, comme point de repère et pour fixer les connaissances, ils font souvent regarder le cas atypique comme suspect. Ici, seule la rigueur scientifique peut proposer des réponses.

Pour terminer, je souhaite que ce colloque évite les écueils nombreux, inhérents à l'étude des sépultures mais je sais que les chercheurs présents aujourd'hui, ont connu d'autres épreuves et auront à coeur de faire avancer la connaissance scientifique. Je les en remercie, ainsi que j'adresse mes remerciements à vous qui êtes présents, de trouver quelques intérêts à nos travaux.

renne reste aléatoire, cet animal ayant disparu de nos régions depuis la fin de l'époque glaciaire. Rivière et de Launay, préhistorien et géologue éminents, ont souligné ce fait en notant que ces débris avaient été introduits de façon tout à fait accidentelle, ce qui paraît improbable...

Pour Bailloud, ce site évoque S.O.M. (Seine- Oise- Marne), plus que tout autre.(3) Cette fouille apporte donc d'intéressantes précisions sur les usages et coutumes d'inhumation au Néolithique. On peut cependant regretter qu'elle n'ait pas été effectuée à notre époque, avec des moyens modernes de datation. Remarquons le bon état du matériel osseux, dû sans doute aux conditions géologiques du lieu...en zone calcaire permettant une conservation inhabituelle dans notre région.

D'autres sépultures du même type auraient été reconnues à proximité, ainsi que des inhumations en coffres de pierres sèches, où les squelettes étaient accompagnés de silex taillés, qui auraient été découverts au château de la Chaise, à Monétay-sur-Allier.

SEPULTURES NEOLITHIQUES A DURDAT- LAREQUILLE.

Le site préhistorique du Thureau des Mounins, près de Durdat-Larequille est surtout d'époque magdalénienne, mais il a été perturbé par une occupation néolithique plus large et une nécropole de cette époque. Des fouilles que nous avons effectuées de 1978 à 1980, nous ont permis de déterminer l'emplacement de 3 fosses funéraires. Bien qu'il y ait eu des mélanges de matériels, nous pensons pouvoir apporter les éléments suivants (4) :

Fosse O: Elle s'allonge suivant une orientation N.N.E. - S.S.O., à 30°, bordée vers le nord par un parement de dalles épaisses de 3 à 5 cm et mesurant de 10 à 30 cm de longueur sur 10 à 20 cm de largeur. Ce muret est formé de plusieurs rangs de ces pierres encastrées dans une argile compacte, et mesure 1,40 m de long sur 0,30m de large. Sa partie supérieure dépasse de quelques cm le substratum arénique et se trouve à 20 cm de la surface du sol. Le matériau est un granite prophyroïde à gros grains de provenance locale, mais on remarque, dans le muret, la présence de deux pierres en micaschiste, et à la base du muret, de plusieurs galets de quartz et même d'un broyeur en granite.

Au N.E. de la fosse, se trouve une pierre plate de 25 cm de côté, presque carrée, de couleur verte, en amphibolite, roche étrangère au site. Elle est inclinée à 45° sur le rebord de la fosse, et se trouve à l'emplacement probable de la tête du défunt. Le deuxième muret de la



PL. 2 — De 1 à 6 : éclats bruts ou retouchés groupés contre le mur de la fosse.

fosse a disparu, mais son emplacement est marqué par quelques dalles alignées à la base, et parallèles au premier muret, sur une banquette creusée dans le substratum, à 40 cm environ. Il s'agit donc d'un coffrage.

Il ne reste aucune matière osseuse; par contre, le matériel lithique trouvé à l'intérieur de la fosse est abondant. Ce sont:

- des silex répartis à tous les niveaux, et particulièrement vers le N.E. et au S.O. Il faut cependant tenir compte de mélanges probables avec des éléments magdaléniens au cours du creusement de la fosse ou de travaux agricoles postérieurs.

- des tessons d'une poterie grossière, non tournée, à gros dégraissant, situés généralement au long de la paroi du muret, et pour certains dans les interstices des pierres, ainsi d'ailleurs que des éclats de silex.

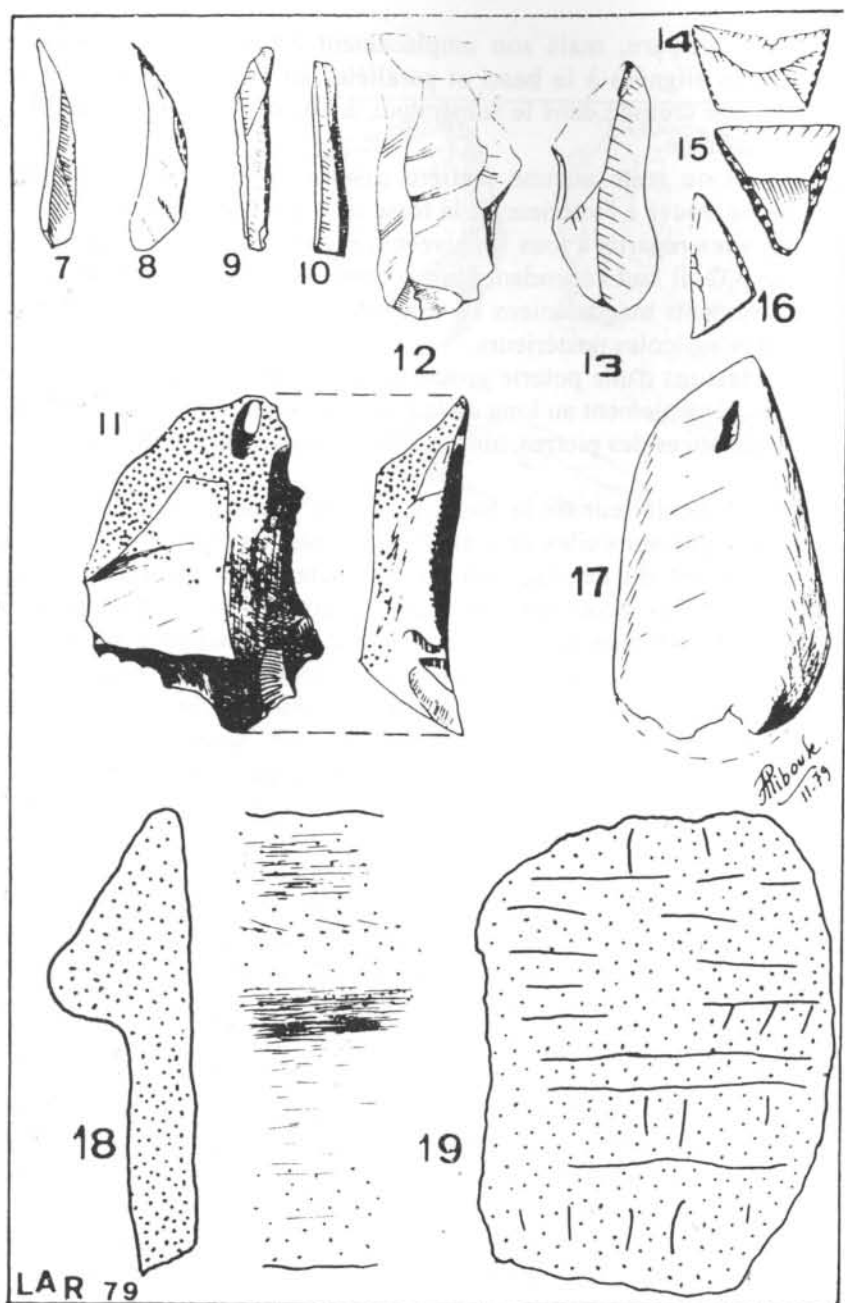
A l'extérieur de la fosse, contre le muret et au N.E., ont été dégagés plusieurs silex de grande taille, entassés l'un contre l'autre. Ils proviennent du débitage du même nucleus, reconnaissable à son cortex, et qui recouvrent une pierre de couleur noire, présentant des traces de débitage et affectant la forme d'une hachette polie. Cette pierre est un micaschiste graphiteux (tourmalinite), roche tendre, facilement travaillable, et paraît être une "simili-hache". Un autre silex de grandes dimensions se trouve intercalé sous l'une des dalles verticales du muret. Ces objets ont été disposés volontairement et constituent un dépôt votif.

Les 2 autres fosses fouillées a et b sont d'un type différent: de forme vaguement circulaire, elles sont bordées d'un alignement de pierres posées de chant, de natures diverses. La plus volumineuse de ces pierres est même un réemploi, une meule dormante à double face de broyage, objet placé ici, soit qu'il ne servait plus ou offrande rituelle (?).

La fosse a s'approfondit vers le sud, et est remplie d'une terre meuble, homogène, ne contenant que peu de silex, quelques tessons et des traces de charbon de bois. La fosse b est bordée à l'ouest d'un alignement de pierres de petites dimensions n'excédant guère le décimètre. A l'est, ce sont des blocs de granite atteignant 20 cm. Le fond de la fosse est constitué par le rocher du substratum très dur, et qui sert de plancher. Peu de matériel également: quelques éclats de silex et des tessons.

Ces 2 fosses sont organisées, mais il reste une incertitude sur leur destination funéraire.

Sépultures Préhistoriques



PL. 3 — 7 et 8 : lamelles - 9 et 10 : lamelles à dos - 12 et 13 : éclats - 14 : trapèze - 15 : armature de flèche tranchante - 16 : scalène. Ces objets proviennent de la couche supérieure de la fouille. — 11 : pendeloque avec trou de suspension aménagé - 17 : hachette en micaschiste graphiteux - 18 et 19 : tessons très érodés. Ces derniers objets proviennent de la fosse (dessins A. Piboule).

LES MEGALITHES.

On sait que le dolmen est une sorte de caveau funéraire. Ce type de monument est rare en Bourbonnais, peut-être par suite de destruction ...Par contre, il existe des assemblages mégalithiques offrant une cavité où a pu avoir lieu une inhumation d'époque néolithique. Nous avons pu fouiller, en 1977, le dolmen dit la Cabane du Loup à Doyet, dans le ravin de l'Oeil. (5) et le monument des Pommariaux à Deneuille-les-Mines, encore sur le bord de cette rivière.(6).

La Cabane du Loup est un demi-dolmen, apparenté aux dolmens à couloir. Il est caractérisé par le gigantisme de sa table et des blocs qui le constituent. La fouille a permis de détecter, à 50 cm de profondeur, un foyer avec présence d'une hachette polie, quelques silex et quelques tessons de poterie non tournée, soit un matériel très pauvre. Ce monument énorme, qui était alors inconnu, a été réutilisé, ultérieurement, comme habitat et poulailler.

L'assemblage des Pommariaux, est un aménagement de rochers énormes en vue de réaliser une grotte de 4 m de profondeur. Entre les cavités des rochers, une fosse a été utilisée dans un but funéraire. La fouille a permis de retrouver quelques éclats de silex, et des tessons de même type que ceux de la Cabane du Loup. Il ne reste aucun vestige osseux dans ces deux monuments. Il est vraisemblable que d'autres assemblages de ce type existent en Bourbonnais, notamment dans la vallée de l'Oeil, ou de ses affluents, par exemple, la Table du Loup à Bizeneuille, le Rocher de la Lanterne, à Chamblet, et une sorte de grotte dominant le ravin de l'Oeil aux Pariaux, à Venas, ainsi que, en face, le Roc du Maroc ou de la Bergère, jadis fouillé par F. Pérot. (7), les Pierres Fougères à Hyds ou les Pierres de Boidijoux à Quinssaines. Ce qui caractérise ce " dolménisme atypique", c'est surtout sa présence en zone granitique, avec l'organisation de chambres funéraires dans des amas rocheux naturels ou organisés.

EPOQUE PROTOHISTORIQUE.

LE TUMULUS DE JOUX A SAINT MENOUX.

Ce tertre de 25 m de diamètre et d'un peu plus de 2 m d'élévation a été fouillé par l'abbé Moret en 1893. Un mélange de pierres arrondies et de terre recouvrait cette sépulture de 4 squelettes accompagnés d'un mobilier funéraire. Ce mobilier est de type du Bronze II (Bronze Moyen). Il est composé de deux poignards à lames nervurées avec 4 et 6 rivets; l'un mesure 23 cm de long), de plusieurs bracelets en bronze et de bracelets de schiste, d'une épingle à tête sphéroïdale, d'un fragment de fibule, d'un bouton en bronze, d'une plaque de ce métal...Le tumulus renfermait également les débris d'une douzaine de vases ornés dont deux furent reconstitués. Le plus grand, haut de 24 cm et de 28 cm de diamètre, à la panse reposant sur un pied de 9 cm de diamètre, d'un noir mat, semble avoir été fait à la main. Le deuxième vase est une sorte de tasse de 9 cm de diamètre sur 5 cm de hauteur.

Outre les ossements humains, on trouve des dents et défenses de sanglier, et les restes d'un squelette d'une génisse. Une grande pierre plate calcaire (L = 1, 15 m; l = 0,70m; ép. = 0,15m), percée de 4 trous, reposant à plat sur de grosses pierres, pourrait avoir servi, d'après l'abbé Moret, aux " libations en faveur des morts". De la terre noire et grasse, des débris de charbon, de gros ossements éclatés et brûlés par le feu, laissent penser que hommes et animaux ont été incinérés incomplètement.

La fouille de ce tumulus nous renseigne donc sur un usage funéraire de l'Age du Bronze (8).

LE TUMULUS DES BAGNETTES A EBREUIL.

Le dégagement du tumulus des Bagnettes, sur le plateau calcaire dominant Ebreuil au Nord, a permis à J. Viple d'intéressantes observations (9). La partie extérieure du tumulus circulaire de 22 m de tour et de 1,20m de haut, que son propriétaire prenait pour un tas d'épierrage, était constituée d'un mur de pierres sèches disposées de façon régulière sur 1 m de largeur. Primitivement, au centre de ce cercle, il devait exister une chambre funéraire édifiée avec des murs de dalles superposées, disposées en assises régulières, chambre recouverte d'une voûte en encorbellement ou fausse voûte.

Lors de la fouille, dans les structures effondrées, furent découvertes deux inhumations. Les squelettes, très détériorés, étaient

disposés les pieds en direction du levant. Ils étaient accompagnés d'un mobilier funéraire constitué de 4 haches du type dit à talon, dont une à anneau latéral, et des débris d'un vase. Trois de ces haches étaient placées entre les deux corps, vers les pieds, tandis que la quatrième, la mieux ornée, se trouvait vers une tête. D'après le type des haches, ce tumulus appartient au Bronze Moyen. Alors qu'à Saint Menoux, on note l'emploi simultané de rites d'inhumation et d'incinération, à Ebreuil, seule l'inhumation paraît avoir été pratiquée.

Il n'existe que peu de tumuli recensés en Bourbonnais. La plupart ont dû être détruits par les façons culturales. On peut voir cependant, en forêt de Tronçais, dans la parcelle de Baignerault une dizaine de tertres disséminés sous les frondaisons, sur un espace de quelques hectares. De forme allongée, leurs dimensions moyennes sont de 10 à 12 m de long, 5 à 6 m de large et 1 m de hauteur. L'un d'eux, avec une grande excavation en son milieu, a été fouillé autrefois. Mais aucun compte-rendu ne semble avoir été fait à son sujet. Il a été simplement signalé par J. Chevalier (10). Les recherches de E. Bertrand ont permis de déceler la présence d'autres tumuli, en forêt de Tronçais, détruits par les passages d'engins de débardage. (11).

LES CHAMPS D'URNES.

A partir du premier millénaire, la civilisation des Champs d'urnes (- 1100 à - 800), venue de l'Est, gagne le centre de la Gaule, avec un nouveau rite d'incinération individuelle. Les cendres des morts brûlés sur un bûcher, sont disposées dans une urne qui sera enfouie dans une nécropole ou champs d'urnes.

Le plus ancien champ d'urnes bourbonnais connu est la nécropole de Dompierre-sur-Besbre qu'Esmonnot avait qualifiée de nécropole gauloise et dont il avait dessiné de nombreuses urnes. Ces urnes funéraires sont composées de deux troncs de cônes superposés et d'une partie cylindrique formant l'ouverture. Un couvercle, également en terre, d'une forme conique aplatie, surmonté d'un petit appendice de forme conique renversée, fermait le récipient. La soudure à la réunion des deux parties coniques est décorée d'espèces de godrons qui semblent avoir été faits à la baguette, de torsades peu profondes ou de cercles concentriques dessinés en creux. Alors que le décor de l'urne reste simple, les couvercles en forme d'assiette, présentent des dessins composés de plusieurs rangées de chevrons s'appuyant sur des lignes concentriques finement exécutées. (12).

D'autres champs d'urnes sont à signaler en Bourbonnais. Il en a existé un à la Ferté-Hauterive avec inhumations et incinérations, un autre à Saligny-sur-Roudon, avec un petit vase en poterie fine dans un

grand vase globuleux à décor poinçonné, une sépulture par incinération à Beaulon, plusieurs à Châtel-de-Neuvre..etc.. Signalons également la découverte d'un autre cimetière de cette époque à Orval, près de St Amand- Montrond, où ont été dégagés de grands vases à incinérations accompagnés de petits vases à offrandes. Les couvercles des urnes présentent un décor en festons.

Dans le Centre, se manifeste un groupe original des "Champs d'urnes", comprenant, soit uniquement des incinérations, soit un mélange d'incinérations et d'inhumations. Les formes à col droit des urnes sont à rapprocher des formes homologues de l'Est de la France. Les décors des urnes les classent dans une phase ancienne de cette civilisation, mais cependant à Orval, une tombe peut être datée de la phase finale (13).

CONCLUSION.

En ce qui concerne les périodes préhistoriques, il existe, en Bourbonnais, des types variés de sépultures. Au Néolithique, se rencontrent la sépulture collective en grotte funéraire avec matériel osseux conservé en raison probable de la nature du terrain, la sépulture individuelle en coffrage de pierre sèche avec non-conservation des ossements, car en terrain très acide. Lors de la Protohistoire, apparaît l' incinération incomplète ou l'inhumation sous tumulus. La civilisation des Champs d'urnes apporte avec elle l'incinération totale avec urnes à décors. Il semble que, d'une manière générale, les sépultures soient accompagnées de dépôts votifs.

NOTES

- 1- Piboule (M)- Recensement des poignards et couteaux en silex du Pressigny ou en silex d'apparence pressignienne trouvés en Bourbonnais. Etudes Archéologiques N°2, 1976, pp.10-16.
- 2- Riviere (E) et Launay (de)- Les sépultures préhistoriques de la Roche, commune de Besson . Revue Scientifique du Bourbonnais, 1893, pp. 65-68.
- 3- BailLOUD (G)- Le Néolithique dans le Bassin Parisien- Ed. C.N.R.S. 1964.
- 4- Piboule (M)- Découvertes de sépultures néolithiques sur le site de Durdat-Larequille- Revue Scientifique du Bourbonnais 1984, pp.141- 160.
- 5- Piboule (M)- La cabane du Loup à Doyet (03)- Revue Archéologique du Centre, 1977, pp. 49- 55.
- 6- Piboule (M)- La sépulture mégalithique des Pommariaux à Deneuille-les-Mines (03)- Etudes Archéologiques N° 8, 1979; pp. 3- 15.
- 7- Perot (F)- Le dolmen du Maroc- Revue Bourbonnaise, 1885, pp. 196- 198.
- 8- Moret (Abbé)- Histoire de Saint Menoux, Moulins, 1907.
- 9- Viple (J)- Sépulture de l'Age du Bronze à Ebreuil- Bulletin Société Emulation du Bourbonnais, 1926, pp.304- 305.
- 10- ChevalierR (J)- La forêt de Tronçais- 1941, p. 35.
- 11- Bertrand (E)- et Piboule (M)- Mémoire des Communes bourbonnaises. Au pays de la Forêt. Ed. des Foyers ruraux de l'Allier, 1995, p.38.
- 12- Piboule (M)- La Préhistoire du Département de l'Allier. Publication du Cercle Archéologique de la M.J.C. de Montluçon, 1982. pp. 112- 118.
- 13- Abauzit (P) et Vannier (B)- Découverte d'une nécropole de la civilisation des Champs d'urnes à Orval (18). Revue Archéologique du Centre, N°14, 1965, pp. 125- 140.



LES OSSEMENTS HUMAINS DES SEPULTURES DE GLOZEL

Il est difficile d'aborder la problématique des ossements humains de Glozel au moment où le « *Résumé des Recherches de terrain et de Laboratoire effectuées à Glozel* », document officiel devant servir toute nouvelle réflexion sur ce site, nous indique clairement que le fond glozélien a été « gonflé » et que « l'introduction des objets en os dans le site à une date récente est une hypothèse fondée. » C'est donc d'une partie importante qu'il convient d'amputer les collections du musée. Dans le cadre du présent colloque, je propose d'apporter une synthèse des différentes informations et données scientifiques dont nous disposons concernant les ossements humains, une partie essentielle des sépultures glozéliennes. Si le « Champ Duranthon » est devenu le « Champ des Morts », il le doit aux découvertes de vestiges humains, fruits des fouilles du *Docteur Morlet*.

La découverte du site commence pratiquement avec eux: une des premières trouvailles que firent les *Fradin* en mars 1924, fut un crâne humain pratiquement entier*. Il aboutit au bourg de Ferrières, dans le cabinet du médecin du village. A partir de l'été 1925, le *Docteur Morlet* le rechercha, en vain. La perte de cette pièce essentielle et unique est irréparable.

En complément des travaux du *Dr Morlet* **, *S. Reinach*, en séance à l'Académie des Inscriptions (22 juillet 1927), fit le point au sujet de ces découvertes, en affirmant que « le petit plateau de Glozel avait reçu des ossements humains, *les uns déposés par exception, dans de véritables tombes, les autres, en majorité, ensevelis dans le sol.* »

* d'après E. Fradin - confirmation de Melle Picandet, institutrice- des ossements (sans doute des fémurs) auraient accompagné le crâne.

** Le Docteur Morlet classait les ossements humains par comparaison anatomique, utilisant deux squelettes complets lui appartenant.

S. Reinach venait de définir la localisation des sépultures; on ne peut en dire davantage aujourd'hui.

La polémique qui succéda aux publications des ossements humains ne fut pas la plus engagée. On peut la retrouver dans les articles de journaux (*Mercur de France*) ou dans des ouvrages (*Dussaud...*).

Dans les années 1927-1928, le Docteur Morlet devait confier des échantillons osseux (dont quelques ossements humains) à plusieurs laboratoires pour qu'ils y subissent une batterie d'analyses effectuées avec les moyens de l'époque. Le tableau ci-dessous extrait du Cahier N° 7 « Les analyses de Glozel » en transcrit la synthèse (4 avril 1928).

Il est signé par *A. Mendès Correa*, célèbre anthropologue, Professeur à l'université de Porto.

-L'analyse de Porto (*Mendes Correa* et *José Pereira Salgado*) affiche **19,27 %**. pour les matières organiques (et humidité résiduelle) d'un fémur humain. Nous constatons que les os **modernes** en contiennent de 30 à 40 % ; les os **néolithiques** **20 %**.

Il est très regrettable que les véritables résultats de l'analyse de Porto n'aient pas servis de base à la conclusion des travaux de la Commission Internationale en 1927, comme ils auraient dû l'être. Un faux grossier les a malheureusement remplacés.

-L'analyse d'Oslo (*Johnson*) confirme le caractère subfossile des os étudiés, notamment d'un fragment de crâne faisant partie de l'échantillonnage remis. Les chiffres présentés s'attardent sur une aiguille d'os dont *M. Wollenbaek*, Conservateur du Musée Zoologique « ne considère pas comme improbable que sa matière ait été empruntée à la flèche d'une raie bouclée ou d'un aigle de mer. »

-L'analyse de Lyon (*Couturier*) : L'analyse des cendres découvertes dans la tombe II, montre que « le phosphate de calcium trouvé ne peut appartenir qu'à des **cendres d'os**, qui trouvent leur origine naturelle dans l'**incinération** de cadavres. »

-L'expertise de seize fragments d'os humains fut confiée au professeur *Jean Buy* *(élève du grand anatomiste *Charpy*), professeur d'Anatomie à l'Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand.

* Le degré de platymérie et les indices de section du fémur, outils de spécialistes sont notés dans l'expertise du Dr Buy où ils peuvent être facilement retrouvés.

OSSEMENTS DE LA TOMBE I

FRAGMENT DE PARIETAL GAUCHE

Il est limité par la suture pariéto-occipitale . Les bords semblent relativement nets. *L'épaisseur est supérieure* à celle normalement observée (cette remarque sur l'épaisseur des os sera fréquemment renouvelée). Sur la face externe, une *dépression anormale assez accentuée* est visible en avant de la suture. Cette dépression semble parallèle à celle-ci, s'atténue et disparaît vers la partie inférieure . *Jean Buy* pense qu'elle peut être "le résultat d'une constriction (lanière de peau) ayant gêné le développement du crâne." L'histoire nous a légué de semblables traditions : les déformations des os de la tête pratiquées en Afrique centrale, aux Nouvelles-Hébrides, en Indonésie, en Polynésie ... sans oublier, au Mexique, les statuettes olmèques ; à nos portes, la constriction cervicale des Huns.(Là, s'arrête l'analogie; ce que nous savons des traditions hunniques ne correspondent pas aux observations réalisées à Glozel) . On note quelques encoches en coups de silex.

La face interne ne présente aucune particularité . Les sillons de l'artère méningée moyenne semblent moins nombreux et moins sinueux qu'à l'époque actuelle.

FRAGMENT INFÉRIEUR DE FEMUR GAUCHE (fig 1)

Il semble avoir subi une érosion : la ligne âpre ** est absente sur presque la moitié de la longueur . L'os paraît légèrement plus épais au niveau des faces et de la ligne âpre .

FRAGMENT SUPÉRIEUR DU FEMUR DROIT (fig 2)

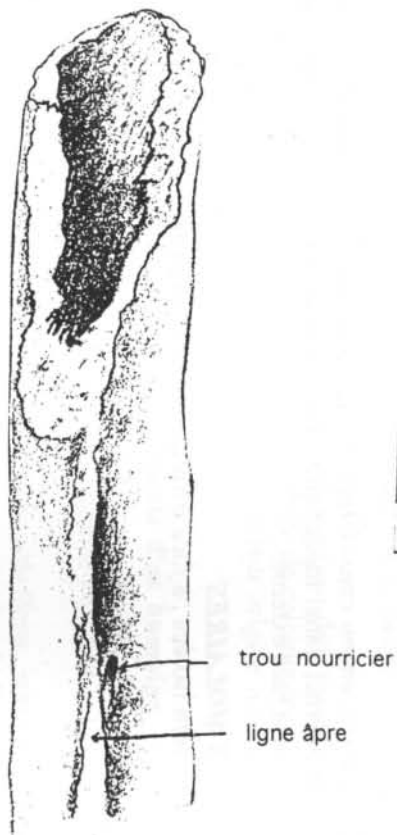
L'épaississement considérable de la ligne âpre est nettement visible sur la face interne(canal médullaire). Des *encoches en coups de silex* sont observées sur la face externe.

DEUX MOLAIRES

Elles sont isolées , à *face triturante* usée et en plateau . Pas de carie.

** le fémur présente à l'arrière une ligne rugueuse qui donne attache à des muscles dont l'action est de fléchir la jambe sur la cuisse. Plus ces muscles sont développés plus l'attache est forte.

PLANCHE I



face interne

Fig 1 Fragment de fémur gauche

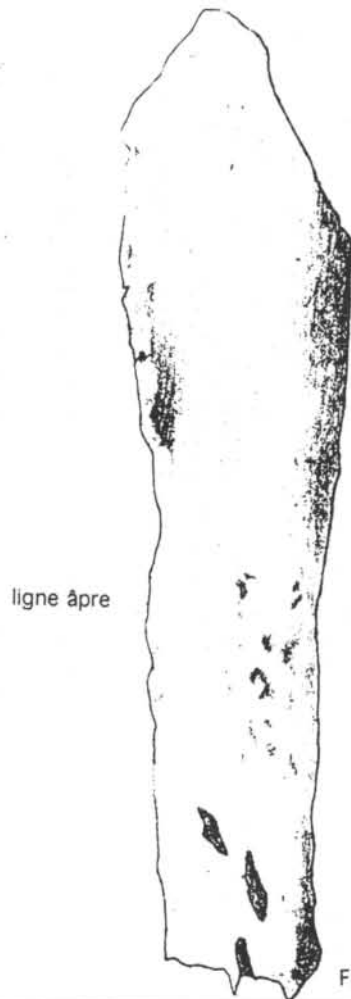


Fig 2



OSSEMENTS DE LA TOMBE II

FRAGMENT DE MAXILLAIRE INFÉRIEUR

Le fragment est édenté et a subi une profonde érosion. Sur la face antérieure, la symphyse mentonnière offre une éminence mentonnière un peu plus forte et de chaque côté, il existe *une dépression assez profonde*. Cette face montre une particularité anatomique que l'on peut qualifier de « *menton carré* ». J. Buy pense que « cette particularité est due à l'action des muscles qui ont surélevé et augmenté le relief de la surface d'attache ». Certaines *cavités alvéolaires sont remplies de terre*. La face postérieure est détruite en grande partie.

FRAGMENT DE PARIÉTAL (fig 3)

L'épaisseur de la paroi crânienne est « *considérable* ». La face endocrânienne est colorée (ocre rouge). On peut noter que les sillons de l'artère méningée moyenne sont plus larges et plus rectilignes que d'habitude.

FRAGMENT DE PARIÉTAL (fig 4 & 5)

Si la face extérieure n'offre rien de particulier, la face interne présente une « anomalie » peu explicable. Les *sillons de l'artère méningée moyenne disparaissent* au niveau d'une « gouttière » transversale artificielle. Ils sont à nouveau visibles au-delà. Cette gouttière est ancienne et patinée. Une observation au microscope permettrait de définir le mode d'obtention de cette gouttière. A première vue, elle ne paraît pas être le résultat d'un raclage. La gouttière observée sur le pariétal est-elle, comme le pense J. Buy, une portion d'une mutilation crânienne en forme de "T" (le T sincipital) analogue à celle que les néolithiques pratiquaient ? *Déchelette* admet que l'homme préhistorique a également effectué des trépanations posthumes. Dans le même « Manuel d'Archéologie » *Déchelette* apporte la définition de *L. Manouvrier*: « Cette cicatrice en T résulte évidemment de lésions subies pendant la vie par le cuir chevelu et ayant intéressé directement ou indirectement les os sous-jacents. » J. Buy ajoute dans sa citation que « cet usage existait soit dans un but thérapeutique ou préservatif, soit comme un signe de consécration ou d'initiation, analogue aux tonsures des clercs, soit encore comme simple ornement rappelant la scarification de la face. L'archéologie préhistorique établit la haute antiquité de ces pratiques. »

La cicatrice du T sincipital (crânes féminins pour la plupart) est localisée sur la région du vertex ou sinciput, d'où son nom. Or, dans le cas du pariétal que nous examinons, il nous paraît plus prudent de ne parler que de **mutilation posthume**. La forme du T n'est pas prouvée et la localisation endocrânienne est davantage latérale que sommitale (Planche III). D'autre part, il nous semble plus sage de ne pas employer le terme d'amulette pour définir cet ossement. Pourtant, *Borda* écrit: « le but des trépanations posthumes était d'obtenir des amulettes ». Nous savons que

PLANCHE II

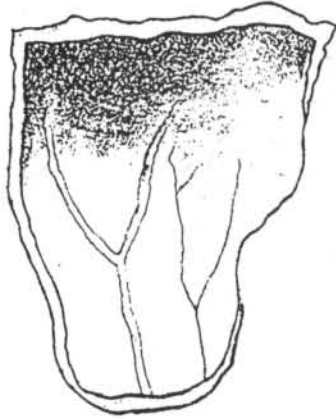


Fig 3 pariétal

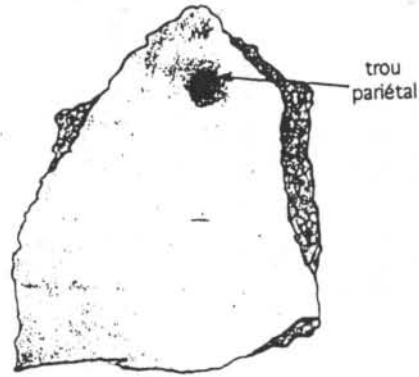


Fig 4 pariétal gauche
face exocrânienne

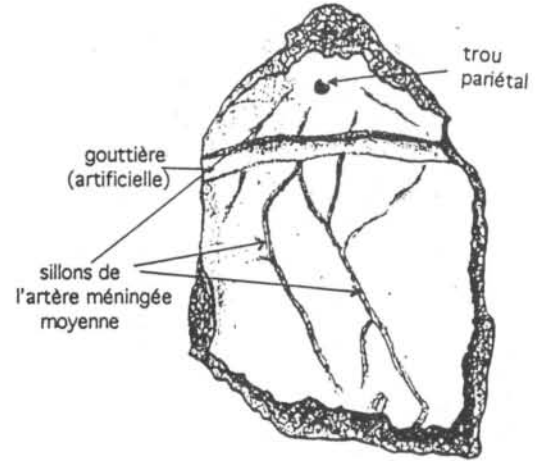


Fig 5 pariétal gauche
(face endocrânienne)

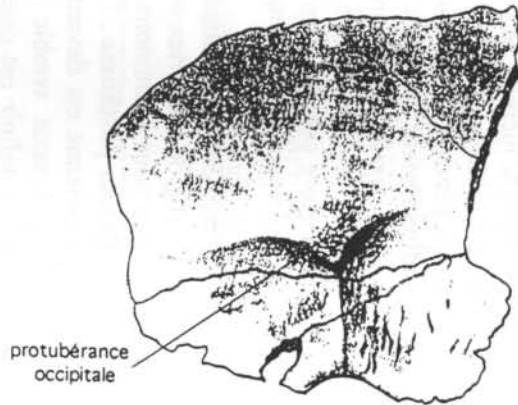


Fig 6 occipital

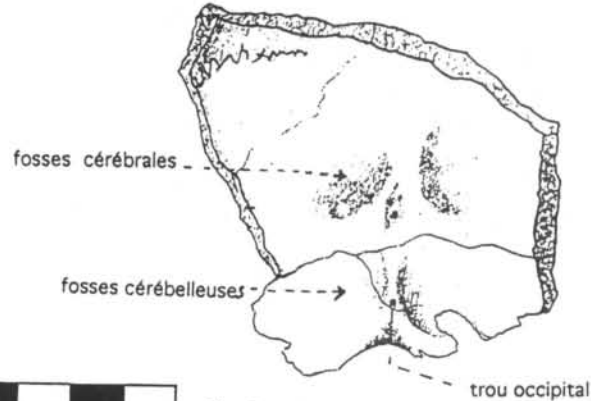


Fig 7 occipital

les reliques de crânes mutilés (notamment les crânes trépanés) étaient recherchées comme talismans ; mais sachons établir le distinguo entre mutilation et trépanation.

OSSEMENT DE LA TRANCHEE TRANSVERSALE

FRAGMENT D'OCCIPITAL (fig 6 & 7)

Il s'agit d'un gros fragment de l'écaille de l'occipital avec un fragment adhérent du pariétal droit. *L'épaisseur de l'os est considérable* (9mm) au niveau des fosses cérébrales , un peu moins au niveau des fosses cérébelleuses tout en demeurant supérieure à la normale.

La face endocrânienne: les fosses cérébrales sont nettement marquées . Les fosses cérébelleuses paraissent un peu moins creuses que celles des crânes habituels. Le cerveau par son lobe occipital *recouvre et dépasse nettement le cervelet.*

La protubérance occipitale (face exocrânienne) est très marquée et constitue un relief saillant.

OSSEMENTS DE LA TRANCHEE OUEST

FRAGMENT DE TETE DE FEMUR DROIT(fig 8 et 9)

Excepté un volume un peu fort, on ne peut que signaler de « *nombreuses encoches fossilisées* résultant de coups de silex donnés au *moment du décharnement des cadavres (désarticulation de la hanche).* »

FRAGMENT DE FEMUR DROIT(fig 10, 11 et 12)

Ce fémur très fossilisé tend à s'aplatir au niveau de son extrémité supérieure .

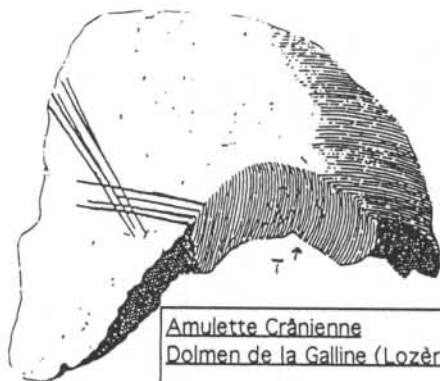
FRAGMENT DE FEMUR GAUCHE (fig13 ET 14)

Ce fémur présente également un *degré marqué de platymérie*. La face antérieure présente un grand nombre de creux et d'irrégularités. Sans doute certains trouvent leur cause dans la dissolution osseuse mais la plupart donnent l'impression *de coups de silex* et d'arrachement de parcelles osseuses.

FRAGMENT DE MAXILLAIRE INFÉRIEUR(fig 15 et 16)

face antérieure: la symphyse mentonnière est un peu forte et assez projetée en avant. Comparativement au maxillaire précédent (tombe II), *le menton est carré mais moins large*. On note la présence de 3 dents: la première petite molaire et les 2 premières grosses molaires. Celles-ci sont très usées en plateau au niveau de la face triturante. Une cavité alvéolaire est remplie de terre.

face postérieure: la cavité sublinguale est assez profonde. On note une ligne oblique interne d'un fort relief (insertion d'un muscle) .



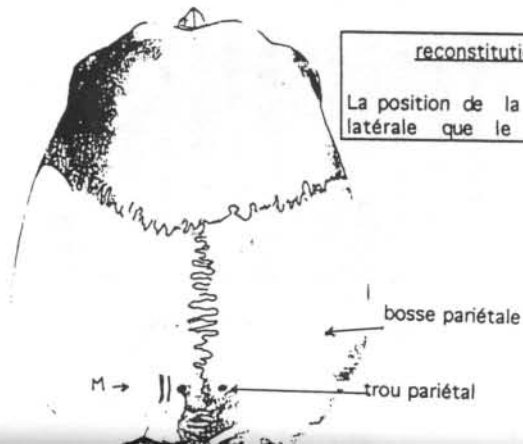
Amulette Crânienne
Dolmen de la Galline (Lozère)

On observe au milieu du bord inférieur les traces d'une trépanation pratiquée du vivant de l'individu, semblant conférer davantage de valeur au « talisman ».

PLANCHE III

Crâne féminin
 Allée couverte de Conflans-Ste-Honorine

On note également une mutilation qu'il est convenu de nommer: « T sincipital »

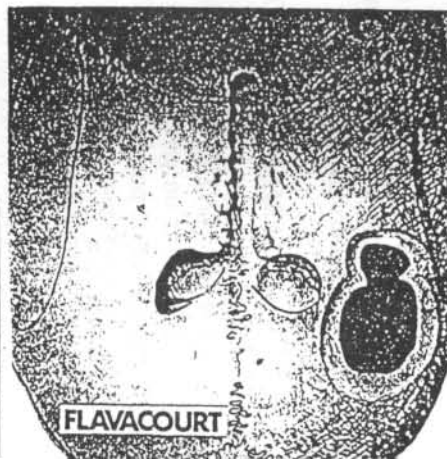


reconstitution de la mutilation

La position de la gouttière s'avère plus latérale que le « T sincipital »

Crâne de Flavacourt (Seine & Marne)

On constate une dépression sommitale en gouttière se terminant par 2 autres dépressions arrondies. Cette mutilation semble correspondre à la pratique néolithique connue sous le nom de « T sincipital ». Ce crâne porte en outre 2 trépanations guéries.



AUTRES OSSEMENTS EXPERTISES

FRAGMENT DE FRONTAL GAUCHE

2 remarques: l'épaisseur particulièrement marquée , *en moyenne 1 cm soit le double de l'épaisseur normale et des coups de silex* sur la face exocrânienne.

FRAGMENT DE FEMUR GAUCHE (fig 17)

Ce fragment latéral interne est très érodé. La face externe est en partie enlevée et le canal médullaire est ouvert et rempli de terre. La *ligne âpre est très épaisse*. On note quelques *coups de silex*. Cependant la dépression constatée à la partie supérieure paraît artificielle et récente (coup lors de la découverte).

FRAGMENT DE FEMUR

Sa *ligne âpre est plus saillante* qu'habituellement . Publié dans « Au champ des morts »

FRAGMENT DE MAXILLAIRE INFÉRIEUR (fig 18 et 19)

On note des lignes obliques (interne et externe) *très accentuées* qui forment un *relief considérable*. Le bord alvéolaire porte la 2^e et 3^e grosses molaires . La 2^e présente une *légère carie* ; la 3^e montre une *face triturante usée en plateau* (comme les autres molaires).

Ayant examiné ces différents fragments, il se dégage les faits suivants:

1-Les fragments étudiés ont une *épaisseur considérable (le frontal double l'épaisseur normale avec 1 cm)* . « Les cassures se font remarquer par une patine très accentuée » note *J. Buy*.

2-Quelques uns sont teintés d'une *coloration ocre ou brun-rouge* . C'est une pratique fréquemment rencontrée.

PLANCHE IV

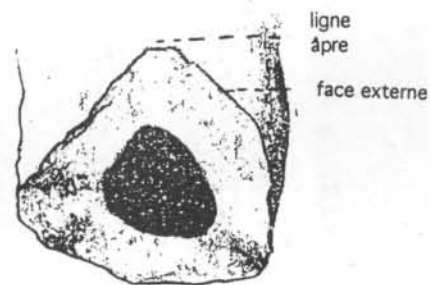
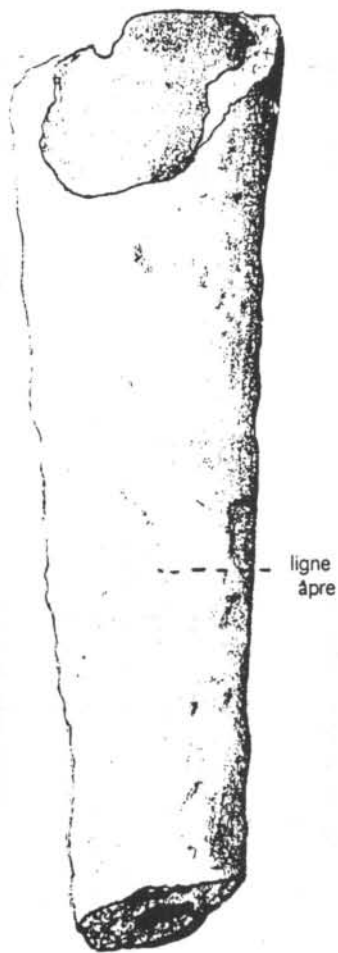
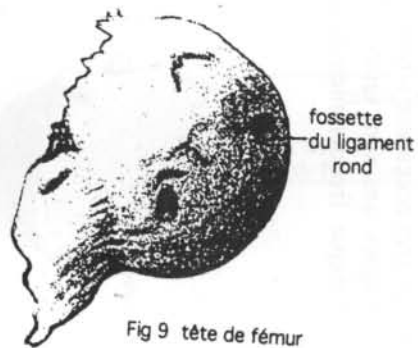
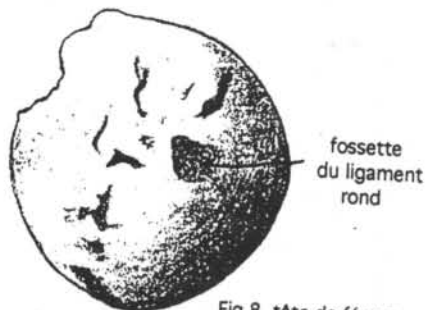


Fig 10 fragment de fémur droit

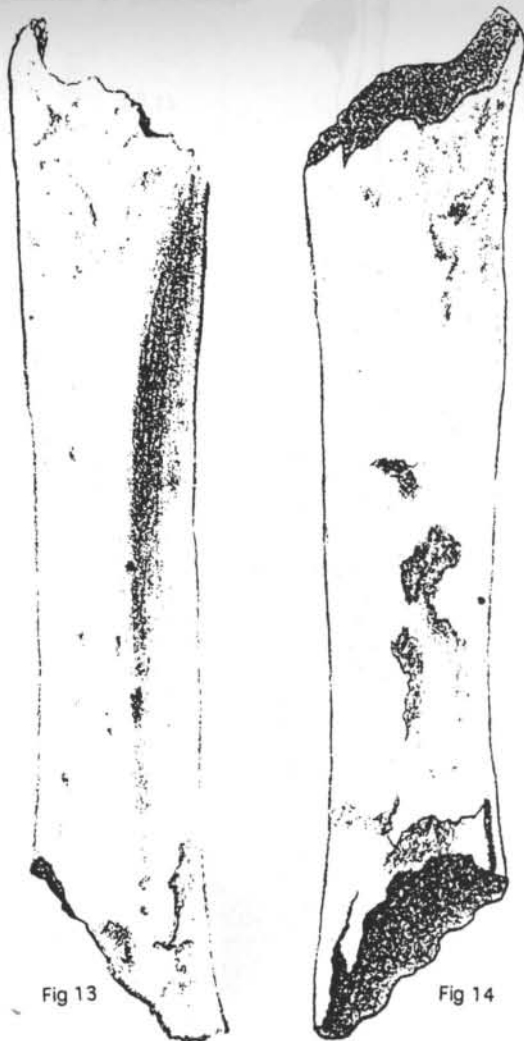


Fig 13

Fig 14

fragment de fémur gauche



Fig 15

fragment de maxillaire inférieur

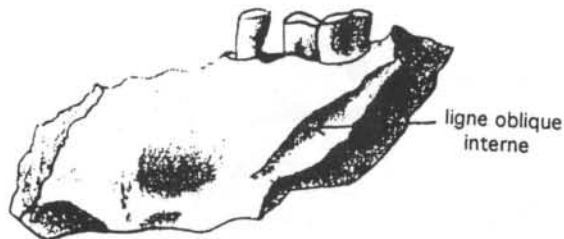
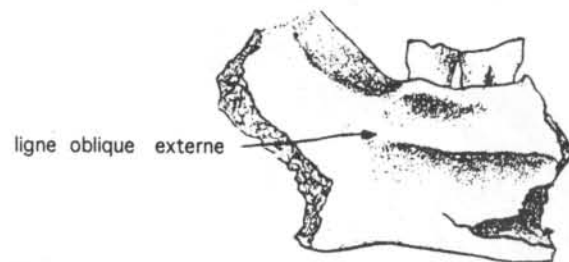
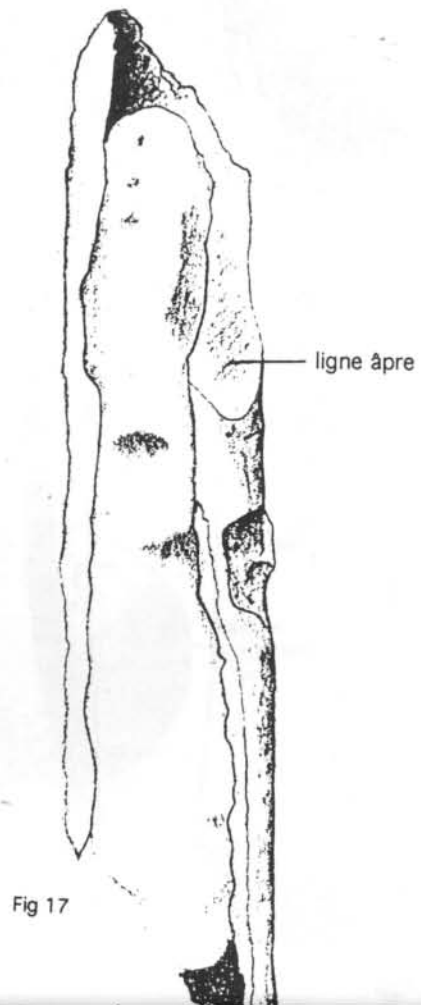
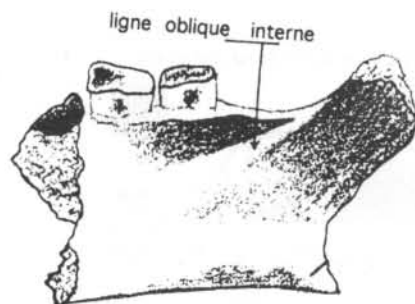


Fig 16 fragment de maxillaire inférieur

PLANCHE VI



Fragment de maxillaire inf.



Fragment de maxillaire inf.



« Cette coloration ne peut s'expliquer que par une application directe de la peinture sur l'os intentionnellement dépouillé de ses chairs » (*Déchelette*) . *Leroi-Gourhan* note l'utilisation fréquente des colorants (souvent l'ocre) au cours du paléo. supérieur . Il serait même tenté « d'assimiler l'ocre au souffle vital ou au verbe ». Cette peinture à l'ocre *à pratiquement disparu.*

3- « Les dents (molaires) solides et bien implantées traduisent avec leur usure en plateau une alimentation aussi bien herbivore que carnivore » . On ne constate qu'une seule carie sur les 8 molaires examinées. *Monsieur Pierre Legoux*, Professeur à l'École de Chirurgie Dentaire, Chargé de Mission des Musées Nationaux examine les dents des « Mégalithes * » du M.A.N. (nombreuses caries et usures en plateau) et conclut que:

« la pathologie dentaire avait déjà pris une vaste extension et présentait des lésions graves assez fréquentes.

que le mode de vie ait été assez instable et les sources d'alimentation assez précaires pour qu'une abrasion généralisée se remarque sur l'ensemble des populations alors que de nos jours elle reste limitée aux seuls bruxomanes. ** »

Pour expliquer l'usure des molaires on peut également évoquer l'usure des dents des Esquimaux. Leur méthode pour assouplir leurs cuirs ou tendons et qui consiste à les mastiquer longuement , provoque une semblable usure dentaire.

4-Les irrégularités observées (éraflures, encoches, entailles, stries) sont , pour la plupart, des traumatismes anciens , causés sans doute par des coups de silex portés à la surface des os. Le *rite funéraire de la décarnisation* semble s'imposer. J. Buy parle même de la *désarticulation de la hanche* pour la tête de fémur.

* « Odontologie de quelques stations de Mégalithes » - Pierre Legoux - 1960

** La bruxomanie est une attitude que l'on rencontre chez les nerveux, les inquiets et qui consiste à une tendance continuelle à la constriction de la mandibule sur le maxillaire avec répétitions de mouvements (glissements de l'un sur l'autre).

DES RITES FUNERAIRES COMPLEXES

Les os expertisés proviennent exclusivement de la tête et du fémur. La problématique des os longs et de la tête, préférentiellement conservés (à partir du néolithique) est abordé dans de nombreux ouvrages (le culte du crâne a été abondamment traité). La première raison est d'ordre naturel (solidité)* ; la deuxième est d'ordre pratique: quel choix opérer quand on ne désire pas inhumer l'individu entier? et parfois plusieurs personnes (cas des tombes collectives)... Retrouvons-nous à Glozel, la **sacralisation des os de la tête et du fémur**, le plus long des os? La sépulture paraît donc *symbolique* de l'individu. D'autre part, il serait intéressant d'établir si les deux fragments de fémur de la tombe I appartenaient au même individu; il est en de même des 2 pariétaux de la tombe II.

Certains ethnologues ont retrouvé, dans certaines ethnies, le caractère sacré de certaines parties du corps, du sommet de la tête notamment : il est interdit de toucher la tête d'un enfant ; le moindre contact - même affectueux- à ce niveau est à éviter .

Le *Docteur Morlet* admet deux modes d'ensevelissement : *inhumation* et *crémation partielle*. (Mercure, 1er octobre 1927) . Ce dernier mot répond ainsi par avance à La *Commission Internationale* qui constate que les vases de la Tombe II « ne contenaient pas d'os calcinés ; cependant , si parfaite que puisse être la combustion d'un corps adulte , on retrouve toujours, même encore aujourd'hui , avec les moyens perfectionnés dont disposent les fours crématoires modernes , quelques fragments du crâne, des os longs, de la mandibule, des dents. Landru , qui avait un si grand intérêt à faire disparaître ses victimes, n'a pu y arriver. »

Prenant en considération la remarque de la Commission Internationale , peut-on considérer que les ossements des sépultures glozéliennes sont des reliquats de crémation ? Peut-on établir un parallèle avec ce qui se passe aux Indes? A Bénarès , les familles qui ne peuvent acheter suffisamment de bois, rejettent dans les eaux du Gange les restes macabres d'une combustion incomplète.

Le maxillaire édenté de la tombe I aux alvéoles dentaires non résorbées mais parfois remplies de terre nous suggère peut-être une première inhumation. (Dans une partie du Cameroun, l'inhumation est suivie quelques années après d'une exhumation, notamment du crâne...= culte des ancêtres) . On ne peut écarter, au stade intermédiaire, l'hypothèse d'une exposition du squelette , après décarnisation, à l'extérieur, comme à Çatal Hüyük.

* Leroi-Gourhan relève qu' au paléolithique moyen et supérieur « l'élaboration statistique révèle que la mandibule et la boîte crânienne ont un taux de conservation très supérieur à l'écart type... »

Le condensé final du *Dr Buy* est sans équivoque :

" En résumé , je conclus, sur des bases purement anatomiques , que les os examinés semblent appartenir à une **race ancienne** , dont la musculature puissante a déterminé des surfaces d'insertions musculaires larges, étendues et d'un grand relief, portant à penser qu'il s'agit d'hommes d'une **activité** et d'une **force physique considérables**, se livrant à de longues marches.

Néanmoins, l'existence d'un cerveau recouvrant et dépassant le cervelet, indique une **intelligence assez développée**. Enfin , les irrégularités observées sur les surfaces osseuses, démontrent que cette race n'échappait pas aux habitudes étranges des néolithiques, qui procédaient **au décharnement des cadavres** et pratiquaient sur les os des **mutilations**, dont le caractère, magique ou non, nous est encore inconnu. "

Le docteur *J. Buy* venait, à l'aide d'éléments anatomiques homogènes, de tracer en filigrane la silhouette d'un homme archaïque que nous nommerons , par commodité, « homme de Glozel »

ANALYSES DE 1974: McKerrel, Mejdal, H. François & G. Portal

De nouvelles méthodes de datation devaient sortir « Glozel » de l'ornière (voir le symptomatique dernier chapitre de l'ouvrage de *Colin Simard* « Découverte Archéologique de la France »).

-Une **datation faite en Ecosse** (une quinzaine d'objets) en 1973, avec la nouvelle mesure du C14 donne une surprenante ancienneté de 17000 ans (SRR-642). Une dent de bœuf donnait une ancienneté de 2000 ans (SRR-434)

-**analyses 1974:** Au cours de ces analyses furent datées par TL de nombreuses céramiques avec les résultats que l'on sait. Il faut y souligner la part prise par M. François, **grand spécialiste français** dont les travaux ont été ignorés par les rédacteurs du « Résumé ». On fit également quelques investigations concernant les os (pas d'échantillon humain). On appliqua une méthode (moderne mais relative) aux matériaux constitutifs des os : analyse chimique du contenu en collagène (teneur en azote) et fluorapatite . Généralement , un os moderne contient 4 % d'Azote . Les résultats homogènes se situent dans la fourchette 0,2 à 0,7 % (une dent de bœuf exceptée à 2%, mais cela n'est pas contradictoire). Ces mesures s'achèvent avec la conclusion suivante:

« les mesures réalisées sur les échantillons d'os constituent une preuve très importante de l'ancienneté, au même titre que celles obtenues sur les poteries. » voir en annexe (page 39) le tableau des résultats ...

ANALYSES EN LABORATOIRE ENTRE 1983 et 1990

Les os humains ne semblent pas avoir motivé de nombreuses analyses. On note néanmoins à la page 5 du « Résumé... » que la méthode du radiocarbone n'a été appliquée qu'à un seul échantillon (sur 3 analyses effectuées). On avait choisi un fragment de tête de fémur humain (CLE 200)-c'est un bon choix- que le laboratoire d'Oxford place dans l'intervalle [245-590]. Lors d'une récente vérification effectuée en compagnie de *MM. Fradin & Liris*, il apparaît nettement que sur les 5 têtes de fémur que comprend le musée de Glozel, *aucune ne possède cette référence*. De plus, les références de l'inventaire réalisé par *M. Miallier portent les initiales GF*, ce que l'on a constaté sur les photographies. Si nous lisons le préambule de la même page, nous devons penser que cet os a été découvert lors d'un sondage de 1983. Nous *ne savons rien de cet os* (pas d'inventaire des objets trouvés en 1983). Présente-t-il seulement le degré de fossilisation de ceux précédemment étudiés ? De plus, il nous paraît étonnant que le Docteur Morlet ait pu oublier un tel ossement puisqu'aucun des 3 sondages n'a débouché sur une partie « vierge ». *Pourquoi ne pas avoir choisi un élément du Musée, dûment expertisé ...?* Un ossement peut, bien que découvert dans le « Champ des Morts », ne pas être « glozélien »... Un complément d'information paraît nécessaire...

Les 2 autres datations ne présentent que peu d'intérêt: un fragment d'anneau *non gravé* (GF-1813) et un charbon de bois (extrait d'une terre cuite, datée également par TL) - découverts dans un site périphérique (Puyravel, Chez Guerrier ...). Cette dernière analyse montre de manière lumineuse que le résultat par TL de la céramique* renvoie la date du dernier chauffage; ce qui explique la concordance des résultats TL et C14. Les datations sont très correctement établies (à Oxford) mais le choix des échantillons demeure très contestable, ne visant pas à « résoudre » les vrais problèmes. C'était pourtant, le moment favorable !

ETUDE COMPARATIVE

Le Docteur Morlet note dans son « Glozel » (1929) un rapprochement ethnographique. La double coutume (incinération partielle après décarnisation) se retrouve parfois au Chalcolithique, en particulier dans les *grottes sépulcrales de la Montagne de La Clape*, fouillées par *Genson*.

* laquelle a été rendue très émiettée...

Il faut également signaler la découverte d'un maxillaire semblable à ceux de Glozel, faite par M. l'Abbé Martin, professeur des Facultés Catholiques de Lyon : « Or, cette description * est en tous points celle d'un maxillaire que j'ai moi-même recueilli à Beynost (Ain) dans un terrain vierge de tout remaniement, à 1,80 m de profondeur. Les détails stratigraphiques donnés lors de la présentation de cette pièce au dernier congrès de Rhodania à Lons-Le-Saulnier (août 1928) montrent que ce maxillaire se trouvait dans une couche de limon inférieur aux assises gallo-romaines. M. le doyen Depéret, mon maître regretté, à qui je montrai ce maxillaire fut le premier à me signaler cette analogie frappante avec les maxillaires glozéliens. Comme le maxillaire de Beynost possède sa stratigraphie bien établie, j'ai cru qu'il pouvait être intéressant de la comparer à ceux du gisement de Glozel. »

Il s'avère donc possible de rencontrer des caractères physiques communs à notre « homme de Glozel » lors de certaines fouilles ou études anthropologiques ; mais *si l'on veut le reconnaître, il faut tout d'abord bien le connaître.*

Les études du *Docteur Morlet*, l'expertise de *J. Buy* ont permis d'en définir quelques grands traits physiques : athlétique, doté d'une ossature puissante, musclé (aptitude à la marche révélée par les lignes âpres des fémurs), droitier et dolichocéphale ** (si l'on veut bien accorder une valeur statistique aux ossements expertisés)... On peut noter quelques similitudes avec Cro-Magnon. Le *Docteur Verneau* note que, chez ces derniers « leurs os sont d'une vigueur exceptionnelle; pour vous en donner une idée, nous citerons un exemple...chez les hommes de la race de Cro-Magnon, la ligne âpre est tellement développée qu'elle forme une véritable colonne et que le fémur de ce type a reçu le nom bien mérité de fémur à colonne. »

Les fémurs de notre vitrine ne peuvent en dépit de leur relief mériter ce nom. Le dernier fémur photographié possède la ligne âpre la plus saillante des fémurs glozéliens. L'étude anthropologique*** nous a clairement indiqué que la marche était une des attitudes majeures de notre « homme » de Glozel. Grâce aux détails anthropologiques, l'on peut reconstituer les gestes usuels de la vie courante. Il peut être intéressant de constater que les attitudes peuvent varier dans le temps. Ainsi les tibias et les astragales des néolithiques de Fontenay-Le-Marmion **** (cairn de La Hogue-Calvados- datés de 3200 ± 190 B.C.) présentaient pour la plupart une facette dite « d'accroupissement ».

* maxillaire avec 2 véritables plateaux au niveau de l'insertion des muscles peauciers

** dolichocéphale : homme à crâne allongé, les brachycéphales ont le crâne court, arrondi...

*** L'examen d'un fragment d'os au microscope polarisant, permettrait de vérifier si l'individu a mené une existence active ou sédentaire.

**** étude anthropologique de Dastugue, Torre & Buchet, 1974

CONCLUSIONS

Si l'on maintient le refus global, si l'on pense que les os humains sont un apport récent, il faut être alors persuadé que le falsificateur s'est donné beaucoup de mal car il n'aurait choisi que des ossements *de marcheurs musclés, bruxomanes au crâne épais et pratiquant des rites étranges*. De plus, il y aurait ajouté, selon la détermination effectuée par M. C. Depéret, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, (et paléontologue célèbre) *quelques dents de panthère, de bouquetin, de renne et d'un des tout premiers chiens*, animaux que l'on ne rencontre plus en Montagne Bourbonnaise... D'autre part, peut-on gonfler une découverte avec une autre découverte, tout aussi intéressante ? S'il y a eu violation de sépulture, c'est au Champ des Morts, qu'elle a eu lieu ...mais cela, ne s'appelle-t-il pas autrement ?

En fait, le refus repose sur un postulat : « la géochimie du Champ des Morts n'est pas compatible avec la conservation de l'os ». Il n'est pas de notre propos d'étaler la problématique de la conservation des os en terrain acide. Nulle part, il est *concedé aux ossements des structures tombales, d'être à l'abri (bulle imperméable) des facteurs de corrosion* du sol. De plus, l'argile *très imperméable* (analyse Bruet) protège tous les ossements de la dissolution par percolation des eaux pluviales. Parmi « ces os protégés », certains ne semblent que peu érodés (pariétaux), d'autres le sont davantage (maxillaire, fragments de fémur) On n'évoque pas non plus le durcissement éventuel des squelettes lors des rites funéraires complexes.

Il ne faudrait pas perdre de vue que toute théorie peut parfois souffrir d'exception. Ainsi, dans la Grotte des Fées de Chatelperron, à quelques mètres de distance, des ossements de ce site éponyme ne se sont pas conservés de la même manière.

Ce postulat* est très utile si l'on veut rejeter tout ou partie d'une collection, en évitant ce qu'un examen attentif peut avoir de gênant..

* la « patine » -autre postulat- : il faut savoir que le célèbre musée du Grand-Pressigny présente des raclours moustériens exempts de patine. Il va sans dire que l'inventeur du site (fin XIXe), lequel porte aujourd'hui son nom, à savoir l'abri *Reignoux*, a été considéré comme un faussaire avant d'être réhabilité- à titre posthume, comme *De Sautuola*- dans les années cinquante...

Cette attitude par trop dogmatique condamne sans appel l'important matériel osseux et kératique des collections et nous la jugeons trop excessive. Semblent légers également, les 3 sondages, « les trois mètres carrés de certitude »* , qui nient l'existence d'une couche archéologique intacte alors que le Docteur Morlet a toujours affirmé le contraire ** . Pour notre part, nous pensons que la présence des ossements humains est un *fait*. Il devrait être jugé suffisamment important, compte tenu de tous les éléments énoncés, pour diriger leur étude dans plusieurs directions.

GLOZEL...DEMAIN ?

Comme nous l'avons constaté , *aucun examen* de vraiment sérieux et moderne n'a été entrepris au niveau du matériel humain. Actuellement, une trentaine de fragments osseux sont exposés sur un rayon : ce n'est pas le plus attractif. Si J. Buy n'avait eu à examiner que des os de la tête et des fémurs, il en va autrement des autres ossements: on y dénombre deux côtes, une voûte crânienne, d'autres têtes de fémur, etc ... Les ossements appartiennent-ils tous au même type humain ?

La réponse n'est pas forcément positive, c'est pourquoi nous rappelons le choix malheureux qui a motivé la seule datation au C14. La présence d'un *paléoanthropologue* apparaît d'autant plus souhaitable et nécessaire. Il *pourrait assurer le tri , le classement* de ces fragments et pourquoi pas tenter de *reconstituer* notre « homme » de Glozel . En effet, ne suffit-il pas de découvrir, ne serait-ce qu'un fragment de mâchoire dans une vallée reculée d'Afrique (celle d'Abel le Tchadien voire celle de l'Australopithecus anamensis) pour que cette science toute nouvelle en fasse apparaître une sorte de portrait robot. Il convient de révéler la modernité des technologies utilisées ; ainsi au Musée de l'homme, un scanner couplé à un logiciel 3D permet d'observer l'os sous toutes ses faces et d'en reconstituer les parties manquantes (par laser guidé par un ordinateur à l'intérieur d'une cuve remplie de résine synthétique). Pourquoi ne pas appliquer cette science toute neuve à Glozel? Glozel qui ne craint pas d'expérimenter les nouvelles technologies, lesquelles l'ont ramené à la surface, au cours des dernières décennies.

* la formule est de *Joseph Grivel*

**Le *Docteur Morlet* a déclaré qu'il laissait vierge de toute fouille une partie du Champ des Morts. De plus, les structures de quelques « tombes » vides, demeurent à ce jour enfouies quelque part dans le site.

Des datations absolues seraient -enfin-les bienvenues! Comme les prélèvements sont minimes et peu destructeurs , il conviendrait de pouvoir dater quelques ossements représentatifs (radiocarbone par voie spectrographique). Je pense plus précisément au frontal, à quelques pariétaux ou fémurs...La tête de fémur (Fig 8) paraît un excellent exemple. Il faudrait pour ce faire posséder tous les paramètres nécessaires du site.

Une autre voie peut être immédiatement envisagée : *la recherche de pollens*. Au lieu d'une quête peu évidente dans des terrains bouleversés * depuis 1924, ne pourrait-on pas se pencher sur les fémurs ou les alvéoles dentaires parfois remplis de terre ? L'indifférence dont ils ont souffert les a préservés de toute altération. L'étude *pédologique* des échantillons terreux pourrait en outre donner des précisions quant au climat de l'époque.

Il est fort regrettable que l'on ne puisse utiliser la racémisation des acides aminés , (horloge à protéine) elle n'est quantifiable qu'au delà de 40 000 ans.

Compte tenu de tous les éléments qui viennent d'être apportés, je laisse le soin aux spécialistes de la pré et protohistoire, de l'Empire romain ou aux médiévistes confirmés , le soin de décider si les ossements humains, découverts dans les sépultures -avec ou sans structures-, et les rites funéraires afférents, relèvent de leur discipline et d'apporter leur jugement.

* Les conclusions des études polynologiques du « Résumé ... » diffèrent de celles d'un prérapport établi en 1984 . On ne sait trop pourquoi...

ANNEXE

H. MCKERRELL, V. MEJDHAL, H. FRANÇOIS ET G. PORTAL

ANALYSE CHIMIQUE D'OS DE GLOZEL

<i>Référence de laboratoire-</i>	<i>% Fluor</i>	<i>% Azote</i>
G 1974/1/B)	0.04	0.5
E)	0.08	0.2
F)	0.03	0.4
G)	0.05	0.5
H) Probablement os non-humain	0.04	0.3
I) trouvé dans des constructions	0.02	0.7
J) qui ressemblent à des tombes.	0.03	0.2
K)	0.04	0.3
L)	0.03	0.5
O)	0.03	
G 1974/2/C) Fortement poli, sculpté, gravé	0.03	0.2
D) Sculpté, décoré	0.02	0.6
M) Sculpté, gravé	0.03	0.2
N) Amulette, décorée	0.02	0.7
G 1974/3/A1 Email Dent de bœuf	0.01	2.0
Association avec une urne		
3/A2 Dentine Dent de bœuf	0.01	0.1
<i>Matériel comparatif</i>		4.4
Os frais		
Os frais (porté à ébullition)		4.1
Os frais (porté à ébullition)		4.1
Os frais		4.1
Os frais		4.3

LES ANALYSES DE GLOZEL

	OS FRAIS (V. Bibra)		OS DE GLOZEL				Os d' <i>Ursus spelaeus</i>	
	Fémur humain, partie compacte	Fémur humain, partie spongieuse	Fémur humain (Pereira Salgado Porto)	Aiguille d'os (Johnson, Oslo)	Poinçon d'os des fouilles du <i>Matin</i>		(Gautier)	(Krocher)
					Pereira-Salgado, Porto	Couturier, Lyon		
Humidité	} 31,0	} 35,8	} 19,27	} < 16,40	6,26	4,18	8,78	7,27
Matière organique					5,10	8,37	5,24	7,53
Silice, alumine, fer					1,49 (2)	} 87,45	2,35	} 85,20
Autres matières minérales	68,9	64,1	75,76	> 83,60	86,79		82,88	

(1) Matières insolubles (silice, etc.), alumine et oxyde de fer.

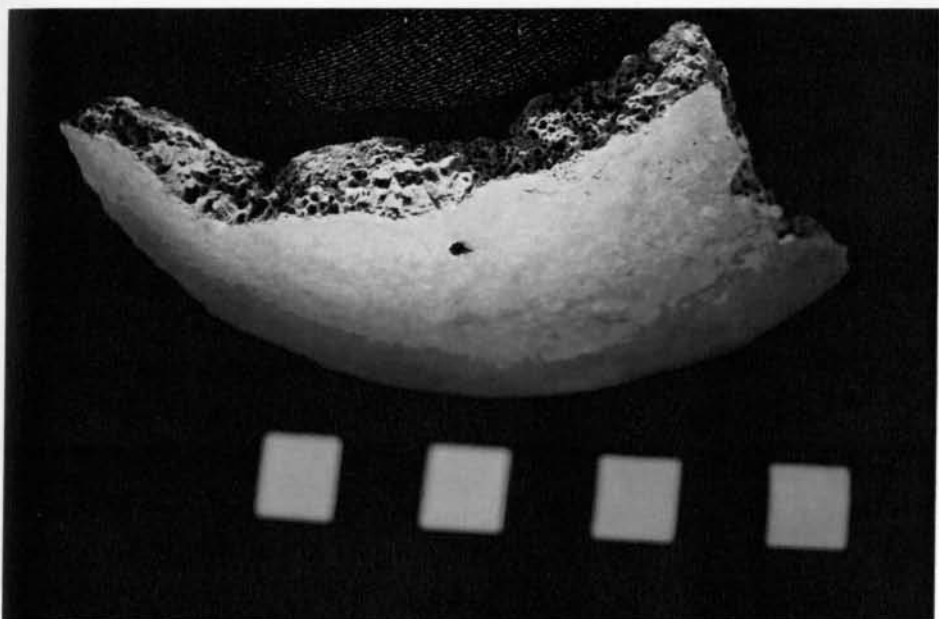
(2) Matières insolubles (silice, etc.), phosphates d'aluminium et de fer (Al. PO⁴).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

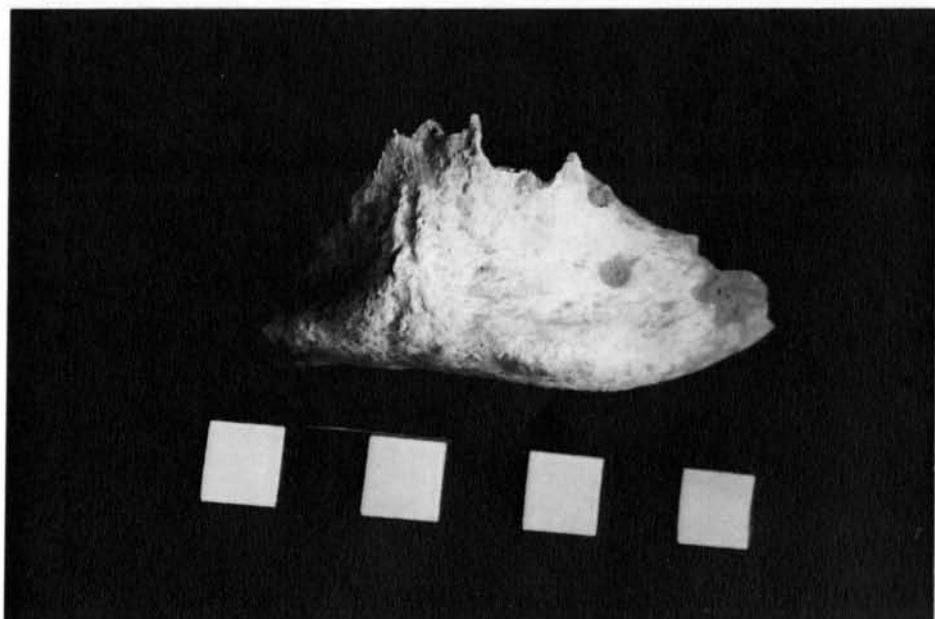
- Akoun André (sous la dierection) L'anthropologie - 1972
Buy, Mendes-Correa ... Les analyses de Glozel (Cahier N° 7) -1928
Colin-Simard Découverte archéologique de la France- 1956
Colloque du 150 è anniversaire da la Soc. Polymatique du Morbihan -1977
Constable & Soleki Les origines de l'homme (les Néanderthaliens)
Coppens (article de) La grande Histoire de l'homme -1996
Dechelette Manuel d'archéologie préhistorique.. Tome I
Dussaud Autour des Inscriptions de Glozel - 1927
Ferembach-Susanne-Chamla L'homme son évolution ... - Ed C.N.R.S- 1986
Hue E. (ex-Présid. S.P.F.) Crânes Paléolithiques - 1937
Legoux P; Odontologie ... (Antiquités Nat. , Fasc. II)- juillet 1960
Leroi-Gourhan Les religions de la préhistoire - 1964
Mc Kerrel , Mejdhal, H. François...Etude sur Glozel
Morlet (Docteur) Glozel I & II
Morlet (Docteur) Petit Historique de l'Affaire de Glozel
Reinach S. Ephéméride de Glozel -T. I
Résumé des Recherches de Terrain & de Labo. effectuées à Glozel entre 1983 et 1990....
Verneau (Docteur) L'Age de la Pierre

articles de Archéologia- Sciences & Avenir...

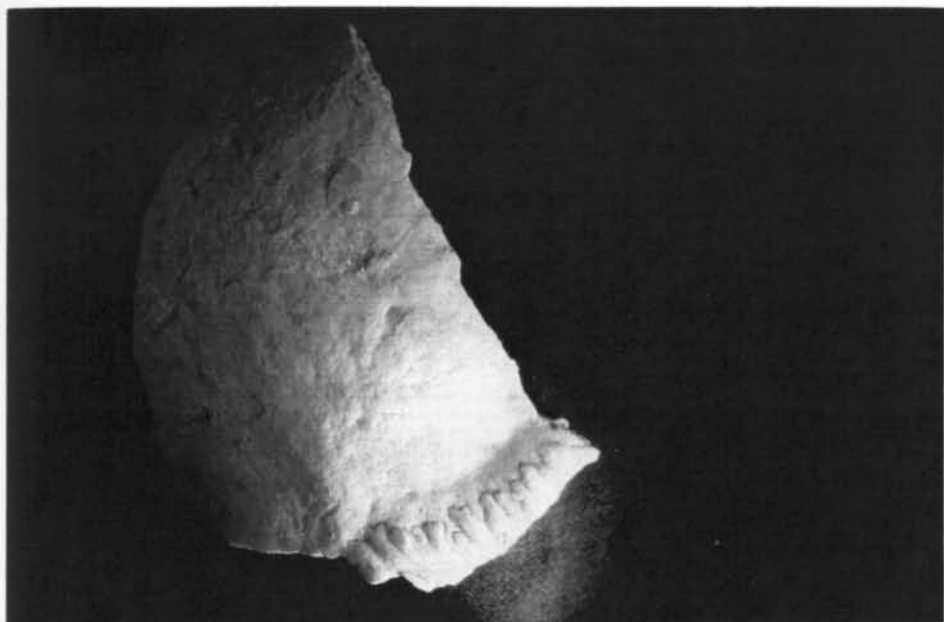
OSSEMENTS HUMAINS - GLOZEL (Allier)



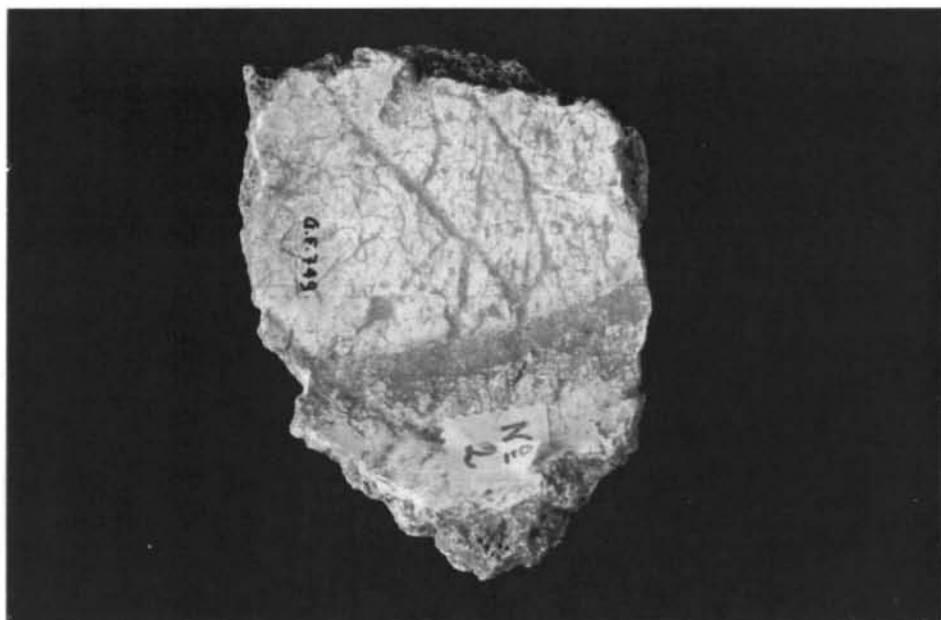
Un frontal gauche et son épaisseur de 1cm (soit le double de l'épaisseur normale)



Fragment de mandibule, le "menton carré" et les "plateaux" caractéristiques



Pariétal gauche de la tombe (1) près de la suture, le relief d'une constriction cérébrale



Mutilation posthume ou T sincipital ? fragment de pariétal de la tombe (2)



Fragment de fémur avec une ligne âpre très saillante



Tête de fémur avec trace de coups donnés au moment de la désarticulation de la hanche
(ne pas confondre avec la fossette du ligament rond, plus marquée)
Fragment de tête de fémur droit - tranchée ouest

LIEUX DE MEMOIRE FUNERAIRE

L'intention de cet exposé est de montrer que l'écriture trouvée à Glozel en Allier n'est pas unique, d'autres lieux dans le monde offrent une écriture comparable notamment en Amérique du Sud. Il s'agit essentiellement de sites funéraires ou de culte qui présentent des pétroglyphes étonnants. Cette écriture est la mémoire d'une culture néolithique dont l'extension a pu être très vaste. Ces données placent Glozel dans un ensemble qui resterait à préciser.

Inscriptions de sites funéraires du Néolithique français

Le champ des Morts de GLOZEL

Sur plusieurs objets recueillis dans les tombes de Glozel et au voisinage on relève des inscriptions pour lesquelles l'hypothèse d'une écriture alphabétique pourrait être retenue (1). Examinons plusieurs galets comportant des signes gravés:

Figure 1: le Renne marchant

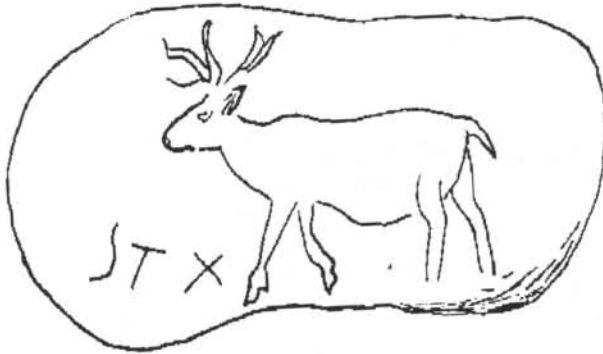


Figure 2 : Museau de renne



Figure 3 : Tête de cervidés



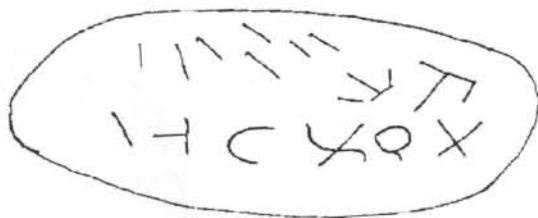
Figure 4 :



Figure 5 : Petit daim



Figure 6 : Femelles pleines



La faune gravée sur les galets de Glazel rassemble des rennes, des cerfs, des chevaux et des félins. Le mode de vie est celui d'hommes du Néolithique à l'âge du renne dont les outils sont encore fabriqués en pierre et en os.

Prenons quelques armes de chasse et de pêche:

Figure 7 : La massue de pierre



Figure 8 : Plusieurs haches de pierre



Les hommes de Glazel ont aussi des pratiques funéraires qui appartiennent au Néolithique. Le champ des morts a livré plusieurs urnes à incinération:

Figure 10 : Urne de terre cuite à ouverture sommitale



Sur le versant qui fait face à Glazel, les sites proches de Puyravel et de Chez Guerrier disposent du même type d'écriture:

Figure 11 : Chez guerrier

- Galet gravé



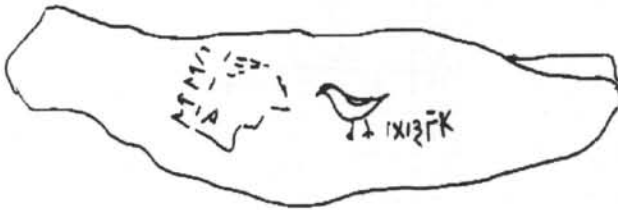
- Galet en pendeloque



Il faut noter qu'à Puyravel il existe une tombe à déambulateur proprement néolithique.

L'écriture présente à Glozel et aux abords est très proche du latin. Elle peut avoir les mêmes sources que cette langue. Des traces de cette écriture existent déjà au Magdalénien en France:

Figure 12 : le poignard en os de Caubeta (Hautes Pyrénées)



D'autres sites néolithiques disposent de la même écriture. Dans la région de Glozel, le mode de vie néolithique a pu se perpétuer de façon tardive jusqu'à l'époque gauloise. L'écriture de Glozel a subi au cours des âges des modifications notables.

Récapitulons l'alphabet reconnu à Glozel:
Figure 13: l'alphabet de Glozel d'ap. A. Morlet

	GALETS	TABLETTES	Synthèse Générale
a	AAΔAA	Δ A	AAΔAA A
b	B	b H	B b H
c	CCCCJ	(cZ	c(c
d	DDDD	Δ DDD	Δ D D D D D
e	.E E	.Z F	.EE Z Z
f	FFFAF	F	FFFAFF F
g	□ □ □	□	□ □ □
h	HHHHH	H H H H H	HHHHH H H H H H
i	I -	I -	I -
j	J	J J	J J
k	K		K
l	LLL L	l l l l	l l l l l l
m	MMMM	W M W	M M M M M M
n	~ A A A N	A V V V	N ~ A A A V V V
o	O	O	O
p	Γ Γ P	Γ Γ	Γ Γ P P
q	Q	O P	Q Q P
r	Γ L Γ	Γ R	Γ L R
s	~ N S S S	Z S	~ N S S S S
t	TTT T	t T T T	TTT T T T T
u	U U U U	U U	U U U U
v	V V V V	V V	V V V V
w			
x	XX X X	XX X S Z	X X X X Z
y	Y Y Y Y	Y Y Y Y	Y Y Y Y Y Y
z	Z N Z N	Z Z Z	Z N Z N Z N
β ⁿ	◇	◇	◇
tof	⊕	⊕	⊕
th	⊖	⊖ ⊖	⊖ ⊖

Inscriptions d'Amérique du Sud

Une écriture comparable se rencontre dans divers sites: habitats, lieux de culte ou sépultures qui tous peuvent se rattacher à un mode de vie néolithique.

BRÉSIL

SETE CIDADES

le nord-est brésilien dans l'arrière-pays de RECIFE et de PARANAIBA est une région qui a pu être une grande voie ancienne de circulation reliant l'Atlantique aux Andes. SETE CIDADES est un chaos rocheux gravé de nombreux pétroglyphes assorties de dessins: drakkars, marteaux de Thor.

Sur le rocher de la PEDRA de AMERICANO, un bateau à proue et poupe très relevées est accompagné des signes suivants:

Figure 14

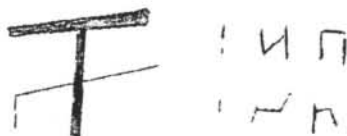
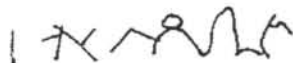


Figure 15

Figure 16

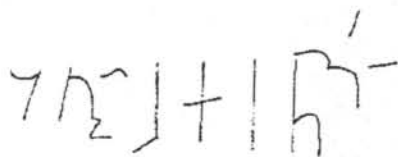
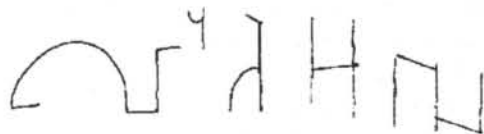


Figure 17

Dans la SIERRA NEGRA proche, des lithoglyphes isolés peuvent être repérés:

Figure 18



Figure 19



d'après ARARIPE

Les inscriptions de SETE CIDADES sont proches de lieux sacrés dans une zone de peuplement TUPI: tumuli, mornes, cercles de pierre, bois sacré. A VALENÇA DO PIAUI, il y a un tumulus haut de 45 m au lieu-dit BURITIZAL. Ce nom indique bien l'objet de ce monument qui est un tumulus à incinération:

Les inscriptions du nord-est brésilien pourraient se rattacher à un foyer de culture européen dont la langue importée se serait implantée en pays TUPI.

Les États du CEARA et du PARAIBA disposent de nombreux dessins rupestres. Le lieu le plus important est INAHAMUNS en CEARA (cf. figure 19, 20).

Sur les bords de l'Amazone, près de Manaus, le même type de signe se rencontre encore :

Figure 20

INAHAMUS

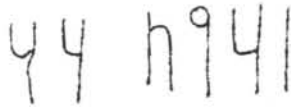
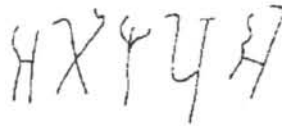


Figure 21

Près MANAOS

Figure 22

LAGOS



En Amérique du Sud y a-t-il eu une civilisation reliée à l'Europe bien avant la venue de Christophe Colomb?

ARGENTINE

Une grande voie de passage assurait la liaison entre l'Atlantique et les Andes par SANTIAGO DE L'ESTERO, oasis aux pieds des Andes.

Dans cette région, il existe des vestiges de sites fortifiés très anciens qui n'ont pu être l'oeuvre des indiens locaux primitifs encore à l'âge de la hutte. Ces constructions de pierres massives ont-elles été l'oeuvre des Vikings ou d'Européens d'une époque encore plus ancienne ou de paléo-indiens à culture très évoluée?.

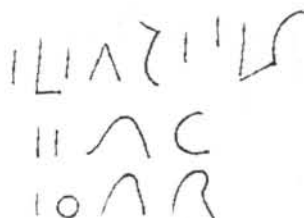
TICUCHO

Sur ce morne paysage au nord de TUCUMAN, les vestiges d'un grand temple montrent, de gosses dalles et des pierres érodées portant des glyphes:

Figure 23



Figure 24



Il y a sur la colline de TICUCHO les signes d'une très vieille langue qui n'est pas celle des Incas. La région du SANTIAGO DE L'ESTERO a fait l'objet d'études archéologiques de la part des frères WAGNER, chercheurs français entre 1890 et 1934. D'après eux, cette antique culture aurait pu être transmise par deux voies: depuis l'Asie par le pont de Behring ou d'Europe (Troie) par l'Atlantique.

Au nord de CORDOBA, dans le CERRO COLORADO, des peintures rupestres accompagnées de signes sont l'oeuvre des indiens COMECHINGONES.

Dans la province de RIOJA, on trouve à PALANCHO:

Figure 25

H W V W
117
77777
11VY1VVT A

PARAGUAY

En pleine forêt tropicale, le plateau massif du CERRO GUAZU est taraudé d'abris sous roches préhistoriques. La région est peuplée d'indiens GUAYAKI parlant le GUARANI. Il y a là un vaste dolmen porteur d'inscriptions:

Figure 26

T A A A A X I R

Dans un abri sous roche, l'abri d'ODIN ainsi baptisé au XXème siècle, les lithoglyphes abondent:

Figure 27

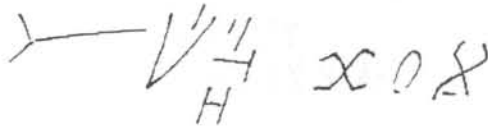


Figure 28

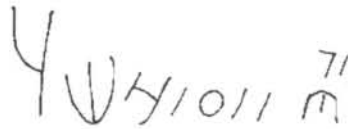
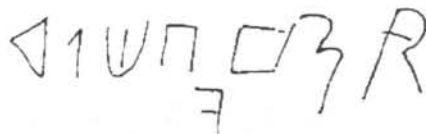


Figure 29



Ce dernier message fait se lever une interrogation: cette région a-t-elle eu des liens anciens avec l'Égypte?

COLOMBIE

Le site d'AGUSTIN est une extraordinaire nécropole mégalithique près du Rio Magdalena. De hautes statues de pierre montrent des dieux féroces, cannibales et grimaçants:
le démon de SAN AGUSTIN

Figure 30



L'ensemble archéologique de la nécropole a été daté du Vème siècle av. JC au IIème siècle ap. JC.

Le fond d'écriture que l'on retrouve dans différents pays sud-américains est un substrat culturel très ancien. Il est souvent lié au peuplement TUPI-GUARANI.

Amérique:

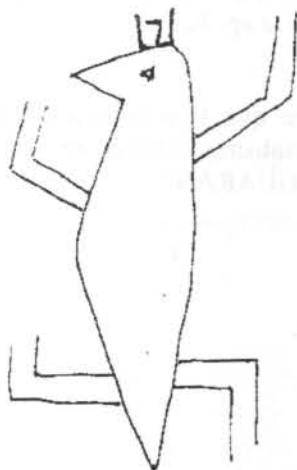
L'écriture que nous étudions peut être volontairement occultée dans un but esthétique ou symbolique ou par désir de maintenir le secret:

Figure 32: le fantôme de CRACARA près de SETE CIDADES



Dans une caverne funéraire néolithique très vaste et remplie d'ossements, l'Abri du Soleil sur le GUAPORE, le dessin suivant est relevé sur un rocher:

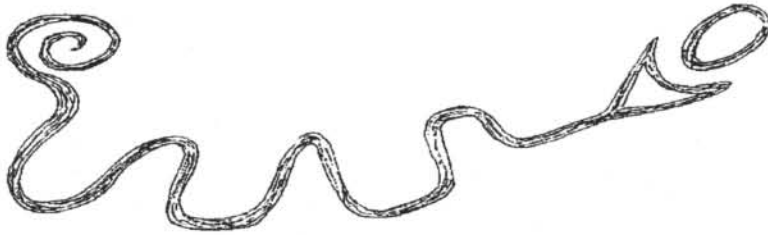
Figure 33: l'oiseau du GUAPORE (abri du soleil)



Est-ce là un souvenir de la vieille langue que les Incas ont interdite et détruite dans leur Empire?

En Amérique du Nord, la région des MOUND BUILDERS en Iowa présente un long serpent de terre de 400 m. Il y a là des tertres funéraires appelés MOUNDS construits par des peuples indiens qui ont vécu sur les bords de l'Ohio jusqu'à 500 après JC:

Figure 34: le grand serpent de l'Ohio



OBJETS INSOLITES A GLOZEL

Des objets insolites sont quelquefois exposés dans des musées. Ce sont ceux qui provoquent le plus la curiosité du visiteur averti. Ils posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponse. A quoi cela a-t-il servi ? Les réponses sont des énumérations d'hypothèses, fonction des activités et préoccupations des interlocuteurs.

Cherchons à rapprocher quelques unes de ces curiosités sans envisager, dans un premier essai de faire oeuvre exhaustive.

Le Dodécaèdre Gallo-romain de Bassenge

Dans le bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, Tome CVI de 1994, Marie-Claire Gueury présente ce dodécaèdre Gallo-romain de Bassenge conservé au Musée Curtius.

Monsieur Renard-Grenson, secrétaire de l'Institut Archéologique Liégeois, fournit en 1910 quelques renseignements sur ce dodécaèdre : *"cet objet provient exactement de Bassenge (près Glons), où il fut trouvé dans une sépulture belgo-romaine dont le mobilier composé de poteries variées, d'un plateau en bronze etc ... est conservé au musée de Liège"*.

Les frères Fraikin citent, dans leur rapport de fouilles de 1888-1889, un "objet en bronze travaillé à jour, de forme octogonale, indéterminé". La provenance est donc bien connue. Il s'agit du cimetière de Bassenge qui n'a pas été fouillé méthodiquement, aucune monnaie n'a été trouvée. Cependant on peut affirmer que ce cimetière n'est pas postérieur au 3ème siècle.

Le dodécaèdre est creux, toutes les faces sont percées d'une large ouverture circulaire plus ou moins régulière, entourée de cercles concentriques pour dix d'entre elles. Chaque angle porte une petite sphère de 3 millimètres.

Fusaïoles et Bobines de Glozel

Au musée de Glozel se trouvent plusieurs types d'objets en terre cuite indéterminés.

Dans le 4^{ème} fascicule de A. Morlet et E. Fradin, "Nouvelle Station Néolithique" imprimé chez O. Belin, 26 rue Pasteur à Vichy, page 29, nous lisons : "Nous continuons à trouver un grand nombre de fusaïoles et des bobines à pointes ... souvent il existe une perforation à la base d'une pointe, destinée vraisemblablement à fixer le fil. Nous avons trouvé deux bobines de forme différente. Elles ne présentent des pointes que sur un seul plan. Elles portent au centre un trou ou une dépression, sur l'une une pointe perforée, sur l'autre une pointe recourbée."

Dans les vitrines de Glozel, nous avons compté 24 "Bolas" boules d'argile à 6 tetons de 7 à 8 cm de diamètre plus ou moins régulières. Un collier fait d'éléments de même forme de plus petite taille. Hochets ou multimammia ? sont décrits dans le magnifique ouvrage de Robert Liris et collaborateurs "Glozel, les graveurs du silence".

Ils sont groupés en collier sur la statue du "chasseur hermaphrodite" mis en évidence par les macro photographies de Guy Ventouillac.

Le même auteur, Robert Liris, dans le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Vichy, à côté des Bolas de Glozel signale l'objet bizarre de la Marne au musée de Reims, les hochets gallo arvernes de Massiac Cantal, les palafittes suisses, (jouets d'enfants d'après le Bulletin de la SFP de 1911).

Doivent être cités comme objets insolites les "Pesons d'argile" dont il existe trois sortes. Sont-ils des pendentifs de collier ?

Baucoup d'hypothèses sont émises sur l'utilité et l'usage de ces insolites.

Légende et Diableries de Corrèze ⁽¹⁾ et du Puy-de-Dôme ⁽²⁾

Reprenant plusieurs croyances et pratiques anciennes communes au Cantal et en Creuse, à la page 400, l'auteur écrit sur les femmes enceintes. "*Quand une femme marche malencontreusement*

sur un hérisson, elle risque d'être enceinte dans l'année et d'accoucher de quantité de petits hérissons.

Cette croyance était certainement liée au fait que dans l'antiquité latine, la matrice de la femme, était souvent représentée sous la forme d'un animal garni de piquants, soit un hérisson. Il en est issu des ex-voto sous forme de boules de bois hérissées de petits piquants”.

Page 528 de son ouvrage, Gilbert Laconche écrit à propos de la stérilité des femmes. *Elle est considérée dans les campagnes comme une véritable maladie consécutive ou non à une vraie maladie. Il subsiste par endroits l'idée très répandue chez les peuples sauvages et demi civilisés, et qui même ne disparaît en Europe que dans le courant du XVIIIème siècle que la conception peut se produire sans l'intervention du mâle même dans l'espèce humaine. Voici une note de cette idée, relevée par le Docteur Pommerol dans la région de Gerzat et Châteaugay.*

“Toute femme ou fille qui met le pied sur un hérisson ... accouche de hérissons en grand nombre (Pommerol).”

Pourquoi le hérisson ? probablement parce que la matrice a été représentée dans l'antiquité gréco latine dans le nord de l'Italie et dans les Alpes bavaroises et tyroliennes comme une sorte d'animal muni de piquants sinon à proprement parler sous la forme exacte d'un hérisson, d'où certains ex-voto formés d'une boule en bois munie de piquants.

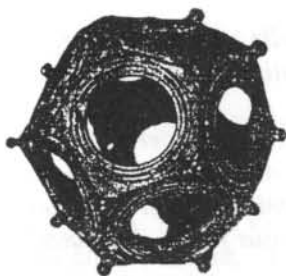
Une planche anatomique de la bibliothèque des califes au temps d'Avicenne au XIème siècle représente la matrice sous les traits du scorpion. Cet animal n'est pas connu des Européens du Centre, des pays d'altitude. La confusion scorpion hérisson peut être vraisemblable.

A Glozel où la reproduction est présente dans la plupart des figurations, ces objets à 6 cornes ou têtons ne sont-ils pas l'évocation de l'organe interne de la fécondité femelle ?

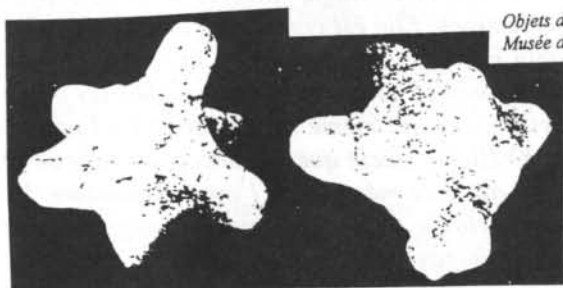
(1) Gilbert LACONCHE, Editions Verso, 1994

(2) Gilbert LACONCHE, Editions Verso, 1994

Objets insolites



dodécaèdre en bronze Bassenge.



*Objets dits BOLAS
Musée de Glozel*



pointes sur un seul plan

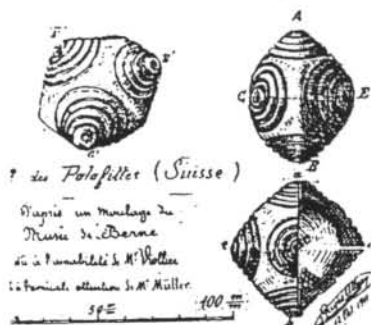
Une pièce du Musée de Reims, dit "objet bizarre de la Marne".



Pièce du Musée de Reims



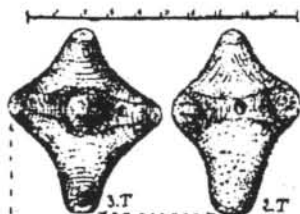
Pesons d'argille.



? des Palafittes (Suisse)

d'après un moulage de
Musée de Berne
de la collection de M. Müller
à Pontiac, collection de M. Müller.

Jouet d'enfant des palafittes suisses
d'après le Bulletin de la SFP de 1911.
(reproduction d'un dessin de Pagès Allary du 12 octobre 1911)



Hochet (?) gallo-arverne de Massiac, Cantal

(Objet énigmatique trouvé par Monsieur Pagès-Allary, Bull. de la Société Préhistorique de France, mai 1911).

ERRATA

Lire A.-M. Juaneda-Calvier
au lieu de A.M. Juaned-Calvier

LA FOSSE OVALAIRE DE GLOZEL

Cette fosse, est la première substructure ,qui a été mise au jour fortuitement, par Emile Fradin et son aïeul, alors que, le grand père faisait réaliser le labourage de ce terrain, qu'il désirait mettre en pacage. Il convient de préciser, qu'avant ce traitement , la famille Fradin ,avait réalisé plusieurs fois ,des écobuages de cette parcelle. Ce fait , a une très grande importance ,du point de vue archéologique, en particulier ,pour les analyses modernes de thermoluminescence, qui sont en partie faussées par cette chauffe du sol, qui a remis les pendules à zéro, et qui n'autorise pas, à cette technique archéométrique, d'aboutir valablement, actuellement car les écobuages ont provoqués des réchauffements, qu'il convient de prendre en compte et d'introduire dans les paramètres .

C'est le 1er et le 2 Mars 1924, que c'est effectué, la mise au jour de cette fosse ou, on a trouvé,

2 BRIQUES A CUPULES

1 MUR

1 FOSSE OVALE, ceinturée d'un mur tapissé intérieurement de briques lutées d'argile, contenant :

1 CRANE

QUELQUES OSSEMENTS HUMAINS

(d'après Mademoiselle Picandet, Institutrice à FERRIERES SUR SICHON). ”

Dans le fond de la fosse tapissée de briques,il sera trouvé :

1 BRIQUE PORTANT EMPREINTE D'UNE MAIN ,

DE NOMBREUX DEBRIS DE POTERIES (aucune pièce entière)

2 ou 3 autres EMPREINTES DE MAIN

1 RONDELLE A SIGNES

2 TRANCHETS

1 PETITE HACHE

1 HACHE BRISEE

DES FRAGMENTS DE CREUSETS

Le Docteur Morlet , dans son ouvrage sur Glozel, a été amené à

La fosse ovale

définir, comment, était constituée, la configuration du terrain :

- "LA COUPE DU TERRAIN, donnait en moyenne, en allant de la surface en profondeur :

- 1° UNE COUCHE VEGETALE, noire de 0,30m d'épaisseur ;

- 2° UNE COUCHE ARCHEOLOGIQUE, de nature argileuse, et de couleur jaune foncée, se présentant sur une épaisseur de 0,25 m à 0,50 m selon les endroits.

- 3° UNE COUCHE ARGILEUSE, dure, stérile, de couleur différente, plus blanche, dont l'épaisseur n'a pas été déterminée.

LA SEPARATION entre la couche superficielle noire et la couche superficielle archéologique jaune, était très nette.

Il n'y a pas d'infiltration de la couche supérieure dans l'argile, que par le fait d'animaux fouisseurs, dont le passage a laissé des traces; les trous fait par eux, sont des couloirs irréguliers, étroits, dont l'aspect exclu, toute possibilité d'introduire des objets quelconques, aucun objet ne s'est d'ailleurs rencontré à la base des couloirs que l'on a suivi".

LA STRUCTURE IMMOBILIERE DE LA FOSSE OVALAIRE :

La fosse n'a pas été réellement fouillée par le Docteur Morlet, puisqu'elle a été découverte par l' " inventeur du site " Emile Fradin, mais, le Docteur Morlet, en ayant fait le commentaire, il est tout à fait normal de laisser place ici à sa propre rédaction.

Il indique dans son ouvrage sur Glozel :

AIRE DE LA FOSSE : très allongée, de forme circulaire, elle est orientée NORD / SUD.

Elle mesure, 2,80 mètres dans son grand axe ;

Le diamètre transversal médian, étant de 0,90 mètre; Aux extrémités, l'écartement des deux murs, qui ne se rejoignait pas, n'était plus que de 0,35 mètre. Leur hauteur au-dessus du dallage était de 0,40 mètre ;

Il leur manquait 0,20 mètre de hauteur, pour affleurer à la surface du sol. Mais l'aspect irrégulier de leurs bords, semblait bien indiquer, qu'ils étaient primitivement plus élevés.

Aux extrémités, les ouvertures étaient obstruées par 2 grosses pierres brutes (dans son livret sur Glozel, le Docteur Morlet avait à

l'époque ajouté : reposant sur un caillou, cassé en 2, pour servir, semble-t-il de "témoin", comme en usent encore, certains agriculteurs, dans le bornage des champs)

FOND DE LA FOSSE : le fond de la fosse comprenait, en partant de la profondeur , ou l'on retrouvait la terre argileuse du champ :

- 1° DE LA TERRE A BRIQUE

- 2° UNE RANGEE DE GROS CAILLOUX, de rivière, ayant souvent une forme aplatie.

- 3° UN SOL BATTU, de 7 à 8 centimètres d'épaisseur , *en terre à brique cuite sur place*, présentant à sa surface, une pellicule blanchâtre, de calcination.

- 4° UN DALLAGE, incomplet ,mais régulier, composé de 16 grandes dalles cuites, mesurant en moyenne 27 X 17,5 centimètres d'épaisseur , d'une coloration jaune pale, façonnées à la main ,et portant encore, de nombreuses empreintes digitales.

Les espaces vides, étaient comblés, avec de la terre rouge à brique, non agglomérée, ou "fusée".

Cette relation, démontre que les briques ont été placées, *après la cuisson du sol à brique*. Ce qui est excessivement important pour appréhender, convenablement , cette substructure.

"L'une des dalles, située dans le fond de la fosse , portait, l'empreinte profonde, d'une main droite ,semblable à celle que nous trouvons, sur les petites briques éparses, dans le sol avoisinant. Nous avons également ramassé, des morceaux de ces dalles, qui portent des signes alphabétiques".

LES MURS : "Il n'entrait, aucune trace, de mortier dans leur composition. Leur épaisseur, variable selon les endroits examinés ,car les pierres brutes, qui avaient servies, à la construction, ne présentaient pas toutes le même volume, était d'environ 0,30 mètre.

Ils étaient construits, à l'aide de gros galets, mélangés à de petites briques à cupules et à mamelons , exécutées au doigt avant cuisson, irrégulièrement rectangulaires, et mesurant en moyenne 10

l'époque ajouté : reposant sur un caillou, cassé en 2, pour servir, semble-t-il de "témoin", comme en usent encore, certains agriculteurs, dans le bornage des champs)

FOND DE LA FOSSE : le fond de la fosse comprenait, en partant de la profondeur , ou l'on retrouvait la terre argileuse du champ :

- 1° DE LA TERRE A BRIQUE

- 2° UNE RANGEE DE GROS CAILLOUX, de rivière, ayant souvent une forme aplatie.

- 3° UN SOL BATTU, de 7 à 8 centimètres d'épaisseur , *en terre à brique cuite sur place*, présentant à sa surface, une pellicule blanchâtre, de calcination.

- 4° UN DALLAGE, incomplet ,mais régulier, composé de 16 grandes dalles cuites, mesurant en moyenne 27 X 17,5 centimètres d'épaisseur , d'une coloration jaune pale, façonnées à la main ,et portant encore, de nombreuses empreintes digitales.

Les espaces vides, étaient comblés, avec de la terre rouge à brique, non agglomérée, ou "fusée".

Cette relation, démontre que les briques ont été placées, *après la cuisson du sol à brique*. Ce qui est excessivement important pour appréhender, convenablement , cette substructure.

"L'une des dalles, située dans le fond de la fosse , portait, l'empreinte profonde, d'une main droite ,semblable à celle que nous trouvons, sur les petites briques éparses, dans le sol avoisinant. Nous avons également ramassé, des morceaux de ces dalles, qui portent des signes alphabétiques".

LES MURS : "Il n'entrait, aucune trace, de mortier dans leur composition. Leur épaisseur, variable selon les endroits examinés ,car les pierres brutes, qui avaient servies, à la construction, ne présentaient pas toutes le même volume, était d'environ 0,30 mètre.

Ils étaient construits, à l'aide de gros galets, mélangés à de petites briques à cupules et à mamelons , exécutées au doigt avant cuisson, irrégulièrement rectangulaires, et mesurant en moyenne 10

centimètres x 7 centimètre sur 2,5 centimètre d'épaisseur.

Dans les cupules, véritables points de rétention ,destinés à augmenter, la cohésion des divers éléments,venait s'encaster de la terre argileuse ,soumise ensuite à la cuisson, avec les murs en entier, probablement, en même temps que le sol battu du fond de la fosse. Comme on avait mélangé du sable siliceux à cet argile,une véritable couche de verre, s'était formée, sous l'action du feu

Enfin , à l'extérieur des murs, en contrefort , se voyait de la terre rouge " fusée " , ayant subi l'action du feu, lors de la cuisson de l'ensemble de la fosse ovale .Elle était semblable à celle en profondeur de la fosse.

TERRE DE REMPLISSAGE : Dans la terre de remblai de la fosse,on a trouvé, avec de nombreux débris de scories,une hache cassée, au tranchant poli, trois tranchets, avec signes ,une hachette microlithique avec signes ,polie à ses extrémités ,deux maillets avec signes,des éclats de roche ,des éclats de roche volcanique , grossièrement retouchés, en forme de grattoir ou de perçoir."

DESTINATION DE LA FOSSE

Les sépultures néolithiques connues,possèdent une grande variété et il est souvent, encore, malaisé de savoir, si l'on a affaire à une tombe, quand on ne trouve pas de squelette.

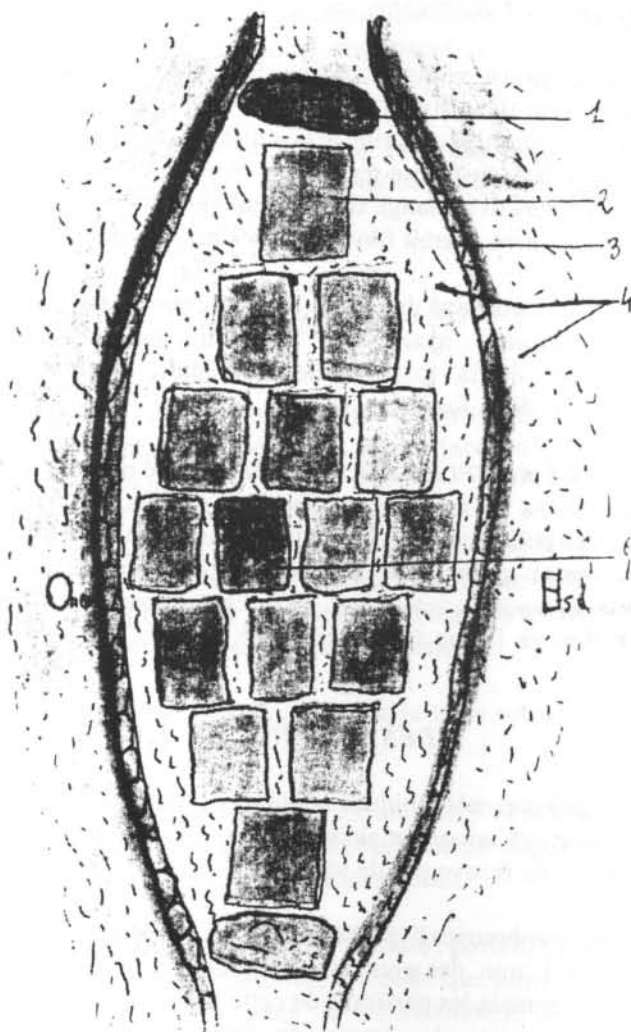
De très nombreuses hypothèses ,ont été émises, au sujet de cette fosse ovale. L'une ,des plus tenace ,est celle, d' un four a céramique ou à verrerie, mais les partisans de cette interprétation oublient qu'il "aurait persisté des traces de foyer sur les briques même du dallage ?...

De l'aveu même de Morlet, si elles avaient bien été cuites , avant leur mise en place , elles ne présentaient , aucune marque ,d 'une nouvelle action du feu." D'autre part, si cet espace avait servi de four, la terre à brique interposée entre les seize dalles de pavage, aurait durcie au feu ?

Seule, la dalle, qui était sous ces briques, a bien été cuite sur place.

La destination de cette structure, est donc assurément une destination culturelle, rien ne permet d'affirmer et de justifier totalement, que

La fosse ovale



Fosse ovale (d'après A. Morlet)

Plan au niveau du dallage de briques

1. grosse pierre reposant sur cailloux témoins
2. grandes briques de dallage (16), dont une avec une main
3. murs latéraux
4. terre à brique non agglomérée
5. grande brique avec l'empreinte de main

cette fosse aurait été une tombe, quoique la lettre de Melle Picandet précise et très explicitement, la présence d'os humains, dont un crâne conservé longtemps par E. Fradin et vu par de nombreuses personnes.

On est certainement, devant un complexe funéraire.

Une hypothèse ? Pourquoi , n'aurait -elle pas servi à entreposer un temps ,les corps, avant leur incinération (en partie), afin de laisser aux chairs, le temps de se putréfier, avant de s'attaquer à les démanteler ? (voir à ce sujet l'étude de Michel Latour sur les Os humains de Glozel)

Ce qui est certains , c'est que, la nécropole de Glozel, ne se limite pas ,au champ des morts, d'Emile Fradin, elle s'étend, bien au delà , sur les terrains avoisinants, au dessus, et à coté...

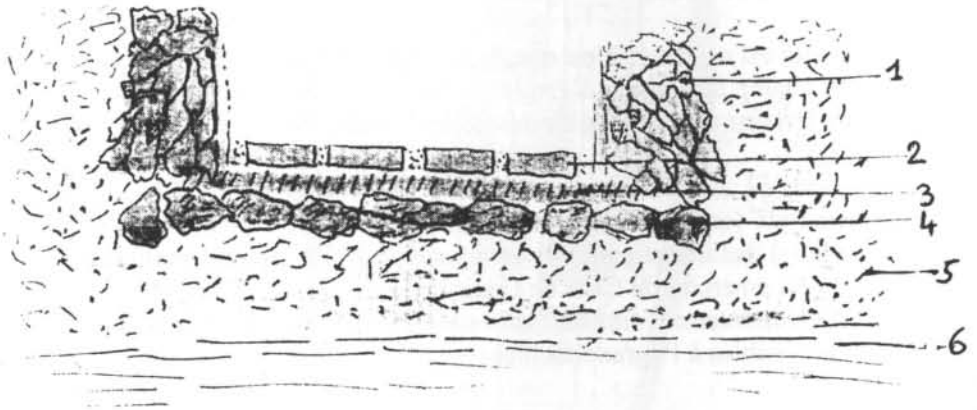
L'étude , attentive et comparative, des couvertures I.G.N., et des résultats (que nous espérons, pouvoir un jour, connaître , plus en détails) des investigations , au magnétomètre à protons, réalisées par Mme Lemercier du CEA de Grenoble, démontre cette réalité. Des substructures similaires, à celles de Mr Fradin, sont là et existent, bien visibles à l'agrandissement .

CONCLUSION

L'étude même de cette fosse,est excessivement précieuse , pour le gisement glozélien, car elle a été, la clé d'une découverte capitale, d'un lieu cultuel authentique.

Les combats stériles d'hommes ont entravés , l'aboutissement des recherches,alors qu'on est en présence d'une homogénéité certaine, des éléments successifs venant corroborer à chaque étape, les acquits...

La fosse ovalaire



Coupe transversale de la fosse. 1. Murs contenant les petites briques à cupules. 2. Dallage. 3. Sol battu en terre argileuse cuite sur place. 4. Pavage de grosses pierres plates. 5. Couche de terre à briques non agglomérée. 6. Argile jaune du gisement.

(d'après A. Morlet)

LES MODES D'INHUMATION AU MOYEN-AGE

Parler des modes d'inhumation dans notre région et durant les mille ans qui contiennent plus ou moins le Moyen-Age, et de ce quelques minutes, relèverait de la gageure, si ceux-ci n'étaient pas connus et publiés.

Ils le sont, d'une manière certes fragmentaire, mais sous la signature de gens sérieux, ce qui n'est pas toujours le cas. C'est même une des raisons de notre colloque : c'est parce que des auteurs, parfois très estimés dans d'autres études, ont écrit sur le site de Glozel n'importe quoi, et j'édulcore, que nous sommes aujourd'hui réunis.

Je me contenterai donc de rechercher les originalités certaines en matière d'inhumation, attendu que rien à Glozel ne semble rappeler les rites classiques médiévaux. Aucune tombe de cette époque n'est bâtie en dos de tortue et dans une pente importante ; les incinérations n'étant alors que d'ordre judiciaire, aucun dépôt de cendres n'était toléré.

Mais certaines datations établissent au moins un groupe chronologique au sein du Moyen-Age, et le rapport officiel* qui nous les présente ne donnant aucune explication sur la présence surprenante de ces objets en ce temps, il nous faut rechercher si, parmi les pratiques mal connues ou marginales, il n'y a pas certaines similitudes ou certains détails communs.

Commençons l'inventaire.

Les rites funéraires sont additifs et certains mettent encore une pièce de monnaie dans la main du mort. Une autre pratique, elle aussi en voie de disparition est l'inhumation séparée des enfants dans les cimetières. Elle date vraisemblablement de l'indépendance gauloise ; les enfants celtes étaient, jusqu'à sept ans maintenus hors de la communauté adulte. Le carré des enfants que l'on peut encore voir dans la plupart des cimetières actuels n'a aucun support juridique et les Archives du Ministère de l'Intérieur n'ont aucun document à ce sujet. C'est une coutume qui a traversé tout le Moyen-Age pour arriver jusqu'à nous.

Cas extrême dans la mortalité infantile : les enfants morts sans

baptême. La rigueur du clergé créait de véritables drames en refusant l'inhumation en terre chrétienne ; pour les mentalités de l'époque c'était interdire le Ciel. Dans les paroisses socialement organisées on ondoyait dès la naissance, mais dans les autres la seule solution était les « Vierges de répit ». On plaçait le petit cadavre aux pieds d'une statue de la Vierge Marie et l'on priait. Et parfois l'enfant donnait alors quelques signes de vie dont le prêtre profitait pour lui administrer le premier sacrement qui, en l'occurrence, était aussi le dernier. La renommée de certains sanctuaires devait tenir beaucoup de la charité de leur prêtre et j'ai une pensée pour l'un d'entre eux qui a eu trop de réussite pour ne pas avoir fait preuve d'une appréciation très particulière des réanimations miraculeuses dont il était souvent le témoin unique.

La mortalité infantile était si importante que l'action consolatrice de l'Eglise ne tarda pas à donner aux âmes des enfants morts baptisés un devenir radieux dans l'autre monde. Le dogme comme la liturgie insistent sur le caractère joyeux de cette mort. Toute l'Europe chrétienne les appelle des anges et les représentent vêtus de blanc et couronnés de fleurs. Du XIIème siècle à nos jours l'iconographie n'a pas changé.

Et où plaçait-on les morts ? A cause de vieilles croyances païennes, le Moyen-Age était persuadé que plus on était près des reliques, plus on montait facilement au Ciel. Etre enterré à côté de l'autel était la place rêvée ; dans l'église c'était encore bien et si l'on devait se contenter de l'extérieur, l'emplacement le plus bénéfique était contre le mur du sanctuaire, sous les gouttières. L'eau du ciel, coulant sur le bâtiment consacré à dieu, vous apportait une fraîcheur divine. On a construit de nouvelles chapelles parce que le cimetière encombré n'offrait que des emplacements lointains. Et lorsque l'on a déplacé les cimetières, donc éloignés les tombes de l'autel, souvent, animés par un vieux rite médiéval, confus mais vivace, les paroissiens ont bâti une chapelle. Et si les lanternes des morts restent en partie inexplicées, il est indiscutable qu'à leur pied on a bâti un autel et son lutrin, afin que la messe soit dite (en présence des reliques) très près des sépultures.

A l'inverse, les mécréants, les juifs, les errants sans signes religieux, les enfants mort-nés, bref, tous les non baptisés, étaient inhumés en terre non chrétienne, dans un enclos situé à l'écart des habitations ; on y accédait par une voie appelée souvent chemin ou rue de l'enfer.

Je ne vous infligerai pas la nomenclature des sarcophages, des coffres,

des troncs évidés, des bâtis de pierres sèches avec ou sans dalle de fermeture. Cette typologie existe dans nombre d'ouvrages. Une seule remarque : en général le mort était placé dans un linceul, cousu ou épinglé. Les épingles devaient coûter cher, car les morts cousus semblent être plus pauvres que les épinglés.

On a beaucoup dit sur les orientations des sépultures. Les plus nombreuses sont, et de loin, tête à l'Ouest-pieds à l'Est. Encore que le clergé était souvent enterré à l'inverse, afin, disait-on, de regarder leurs fidèles.

Plus régionale, mais pratiquée assurément en Bourbonnais comme dans le Puy-de-Dôme et en Nivernais, cette coutume de donner au défunt une position ultime correspondant à l'estime que lui portait la communauté. Tout le Moyen-Age est marqué par cette idée simple mais contraignante : la vie n'est que la préparation à l'au-delà, qui est la vraie vie. Le passage sur terre n'est qu'un mode de sélection avant le jugement dernier qui détermine l'immortalité. Notons que la Confrérie de la Bonne-Mort influencera des siècles durant la vie médiévale urbaine et que, avec 400 membres elle est encore à Montluçon une des associations les mieux fournies en adhérents. La bonne mort c'est celle que l'on accepte paisiblement, dans la prière. La posture du bon défunt sera donc les mains jointes sur la poitrine. A l'inverse, les mécréants, les proscrits et celles et ceux qui avaient refusé d'être marraine ou parrain étaient inhumés les bras le long du corps, et même dans certaines paroisses les bras dans le dos. Parfois, dans le Puy-de-Dôme, ils étaient couchés sur le ventre. On peut s'étonner de ce traitement pour un simple refus de parrainage, mais la mortalité était alors très importante, et beaucoup de communautés, villageoises ou religieuses, devaient assurer l'existence de nombreux orphelins. Etre parrain ou marraine créait des liens inter-familiaux nécessaires à la survie de communautés toujours en danger de famine, d'épidémie ou de guerre. A l'inverse, refuser était se marginaliser par égoïsme et la communauté refusait le glas et la posture de la bonne mort.

Le dépôt d'offrandes près des morts n'est pas médiéval, mais se confond avec les premières inhumations organisées et se pratique encore de nos jours. Du XII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, dans le Centre de la France, on disposait auprès du mort un peu d'eau bénite dans un récipient dont la forme variait selon les régions. Le Limousin était coupé en deux : Bas Limousin, petites tasses hémisphériques, Haut-Limousin, Marche et Bourbonnais/Ouest, petites bouteilles. Le

Bourbonnais était lui aussi bi-particulariste puisque entre Loire et Allier le dépôt était « l'écuelle des morts ».

Arrivé au terme de ce rapide inventaire, il me faut répondre à la question posée au début de cet exposé : quel argument peut-on avancer pour placer le matériel trouvé au Champ-des-Morts dans le Moyen-Age ?

Aucun. L'urbanisme mortuaire est totalement différent et typologiquement aucun objet n'est médiéval. J'ai fait le tour des originalités et des rites régionaux : rien à voir avec Glozel.

Et pourtant la thermoluminescence nous donne, par exemple, une date de céramique de 1350, recoupée par la méthode du radiocarbone, appliquée au charbon de bois avoisinant. Il y aurait de quoi hésiter si le même texte, donc le même analyste, n'ajoutait pas d'autres groupements chronologiques : 1/Gallo-romain et âge du fer 2/Haut-Moyen-Age 3/Moyen-Age 4/Âge contemporain.

Prenons des tablettes inscrites : typologiquement elles sont semblables. Aucune caractéristique ne permet de les sérier. Le rapport officiel le dit : « Il est à remarquer qu'on ne peut attribuer un type d'objet à une époque particulière, les groupes chronologiques étant indépendants de la typologie du matériel daté ».

Seul le laboratoire permet donc une différenciation, qui n'est que chronologique. Et les résultats sont les suivants : 750 avant notre ère pour l'une, 750 après pour l'autre, et 1350 pour une troisième et enfin 1920 pour la dernière.

Attendu que, face au laboratoire, on ne peut vieillir un objet, mais qu'un nouveau chauffage remet l'ancienneté à zéro, je me permets de noter que : (je cite encore le rapport) « l'activité des artisans verriers est attestée dans tous les sondages établis au seins des limites traditionnellement reconnues au gisement éponyme ».

Je laisse donc aux spécialistes le soin de débattre entre -750 et +750, au bénéfice des objets hors contexte, de la radioactivité locale élevée et fortement hétérogène, des céramiques généralement mal cuites, etc... et j'avance une industrie verrière autour de 1350 et j'accuse les fouilleurs antiglozéliens comme glozéliens d'avoir redonné aux tablettes leur dureté originelle... en les mettant au feu.

Voilà pourquoi j'affirme n'avoir rien trouvé de médiéval à Glozel. Et si il reste encore des tenants de cette thèse je leur rappelle que l'archéologie est l'art de faire parler scientifiquement les objets et les sites, et que en récusant l'emblée trois mille objets, ils quittent le domaine de l'archéologie pour entrer, hélas, dans celui de la psychiatrie !!

* Paru dans la Revue Archéologique du Centre de la France tome 34-1995.

LES SEPULTURES A COFFRE OVALAIRE DE GLOZEL

Glozel est surtout connu pour ses tablettes d'argile et ses signes alphabétiformes.

Il l'est beaucoup moins pour ses sépultures. Celles-ci ont été mises au jour, pour la première en 1924, et pour les suivantes, pendant l'été 1927. Des interprétations, des conclusions, voire des synthèses ont été avancées, alors que le site est, encore aujourd'hui, en grande partie, ignoré, ceci n'a pas manqué de jeter le trouble et d'ajouter à la confusion.

L'étude globale du site doit être envisagée, afin de regrouper le maximum de données, et d'avancer dans la compréhension de ce qui apparaît comme une énigme.

Pour cela, nous allons tenter de reconstituer la démarche de la découverte. Les travaux de ce colloque vont nous y aider, en marquant la première étape de la recherche. Mais, pour aller plus en avant dans la connaissance du site, il sera nécessaire d'envisager le recollement des études déjà réalisées et de leur apporter les compléments nécessaires indispensables.

La première fosse, découverte le 1er mars 1924, fut l'occasion de la prise de conscience, du site archéologique de Glozel : « Tombe plate », ou « fosse ovale », suivant les désignations des chercheurs de l'époque, cette fosse n'entre pas dans la numérotation des tombes découvertes ensuite. Quatre autres tombes furent mises au jour, au cours de l'année 1927 :

- la tombe n° 1, le 14 juin
- la tombe n° 2, le 21 juin
- la tombe n° 3, le 31 juillet
- la tombe n° 4, le 2 septembre.

Pour ces quatre tombes, nous disposons de plusieurs documents photographiques, montrant différentes étapes de la fouille et, pour les tombes 1 et 2, des rapports détaillés et illustrés du découvreur, le Dr Morlet.

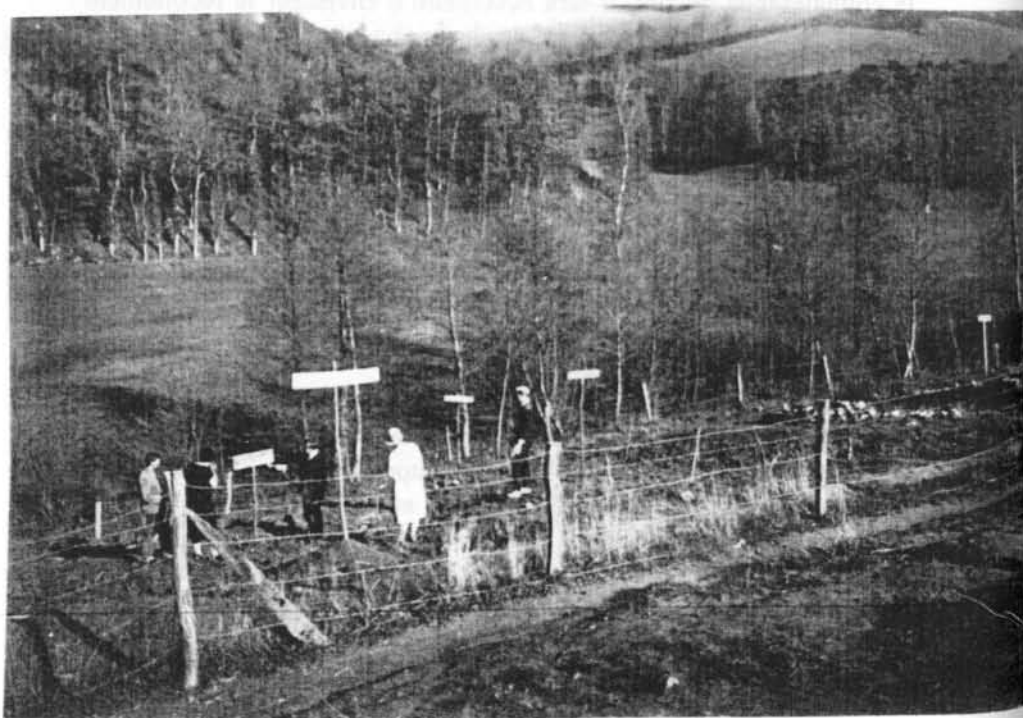
Les rapports ont été publiés dans de « Mercure de France », du 1er juillet au 15 novembre 1927, et ont fait l'objet de plusieurs mentions dans le rapport de la « Communication Internationale », auquel a été joint un plan de localisation du chantier de fouilles. Malgré nos

BOURBONNAIS

2. - GLOZEL



Champ de fouilles, au bas de la pente



Champ de fouilles avec emplacements de sépultures

recherches, nous n'avons pas, à ce jour, retrouvé les rapports de fouilles pour les deux dernières sépultures.

Le site :

Le « Champ Duranthon » ou « Champ des Morts » à un kilomètre environ du village actuel de Glozel, se situe au flanc d'une colline, dont le versant est exposé au Nord. Au pied, coule, en direction de l'ouest, un petit ruisseau, le « Vareille » encaissé par un talus abrupt : de 2 à 3 mètres de hauteur environ.

La partie la plus haute du champ est aussi celle qui a la plus forte pente. La partie basse, plus proche du ruisseau, bénéficie d'une pente plus douce, sorte de léger replat. C'est dans cette partie d'une vingtaine de mètres sur quarante que furent dégagées les sépultures.

Tombe n° 1.

Cette tombe fut découverte à 4 m au Sud-Est de la première fosse ovalaire, le 14 juin 1927. (1)

Elle est orientée Sud-Nord, la tête au Sud, regardant le Nord. Malgré la pente d'environ 10 %, elle est construite sur un plan sensiblement horizontal. Sa base est à 0,75 m de la surface du sol au Nord et de 0,95 m au Sud.

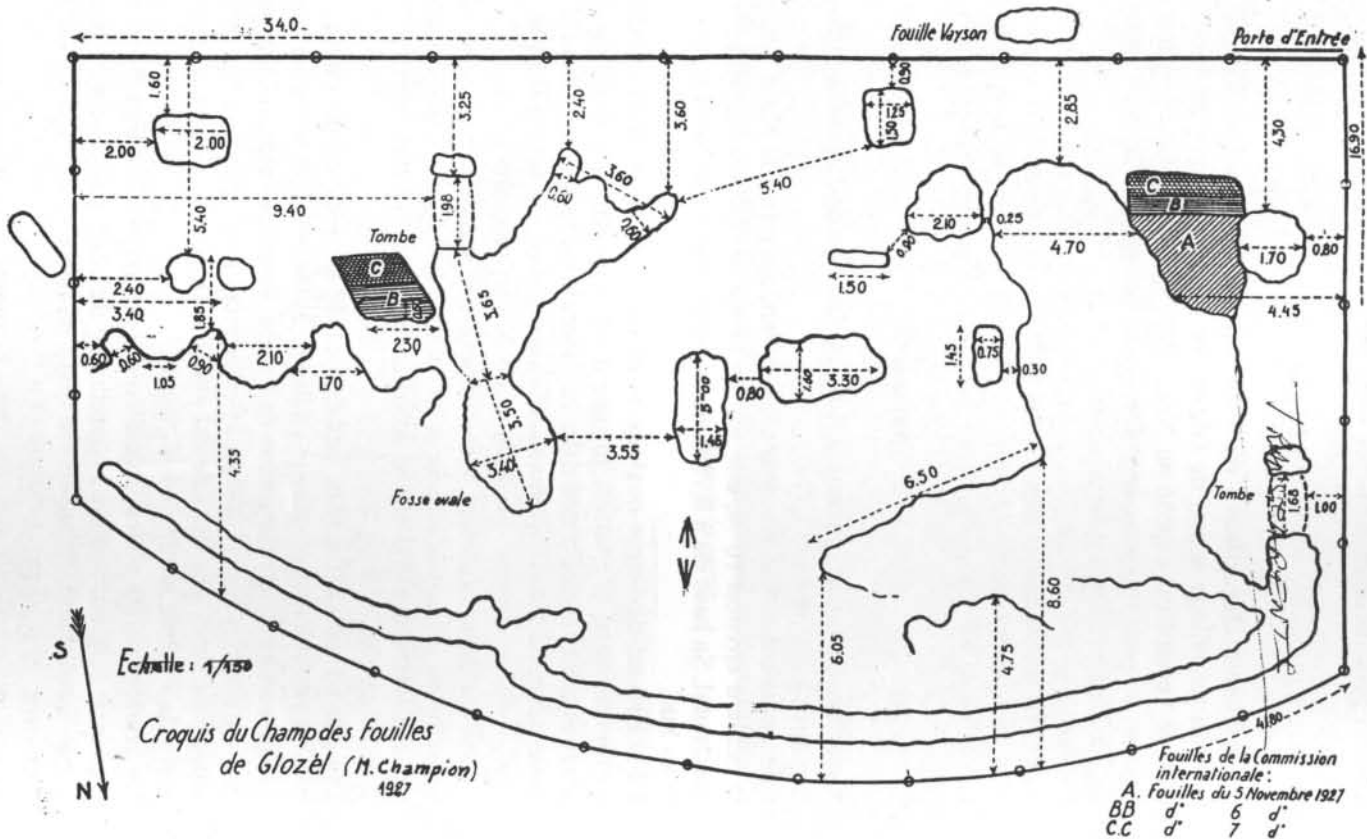
Le coffre est de forme ovalaire et mesure 1,95 m de large. Chaque extrémité Nord et Sud est formée d'une ouverture de deux pierres longues sur chant et d'une dalle horizontale en forme de linteau. Ces ouvertures, de forme approximativement carrée, de 0,30 à 0,35 m de côté, sont fermées par une dalle disposée verticalement (2).

Le milieu de la sépulture a des dimensions supérieures à celles des ouvertures : 0,45 m de largeur et un hauteur de 0,53 m, ce qui se traduit par une forme ovale allongée du coffre et une couverture intérieure en forme de voûte.

Les parois du coffre sont construites de gros blocs de pierre, de provenance locale, solidement enchevêtrés les uns dans les autres, sans aucun mortier ni terre argileuse de liaison. Parmi ces blocs, côté Ouest, une grande dalle latérale, face intérieure, porte des signes alphabétiformes gravés. Elle est située à environ 1/3 de la largeur, à partir de l'entrée nord.

De grandes dalles plates irrégulières sont juxtaposées pour former le plancher et la voûte. Une accumulation de blocs irréguliers de pierre forme couverture. L'ensemble reste au-dessous du niveau du sol d'environ 20 à 30 cm.

Les os du squelette présents dans la tombe sont peu nombreux et



fragmentés, mais disposés en connexion anatomique. On a retiré un morceau de pariétal gauche et deux molaires à l'emplacement de la tête, ainsi que deux morceaux de diaphyse fémorale, au pied de la sépulture. Si le squelette avait été entier à l'origine, ce qui ne semble pas du tout assuré (les dents au moins seraient présentes), le cadavre aurait pu être, d'après la position des ossements, inhumé à demi replié sur lui-même.

Le mobilier funéraire était important : 67 objets, disposés en deux dépôts principaux :

- un au niveau de la tête
- l'autre au niveau des pieds du squelette.

La partie centrale ne comportait que deux vases et une tablette d'argile à inscriptions.

L'ensemble du dépôt sépulcral est constitué de 4 groupes d'objets différents :

1) des pots ou vases à offrande, de facture grossière, avec décors incisés, à cupules, ou à masque humain sans bouche.

2) des objets votifs : trois tablettes d'argile (une au pied, une au niveau du bassin, une à la tête) et quatre galets avec signes alphabétiformes, cinq galets à gravures animales ou à cupules, une représentation bissexuée à masque sans bouche.

3) des outils et armes : des lames de silex et perçoirs, plusieurs petites haches de pierre polie, des pointes de sagaie et aiguille en os, des bobines ou pesons et une fusaïole en argile.

4) des objets de parure : un collier (12 pièces) de pierres pédonculées, près du fragment du crâne, des tubes et boîtes à ocre en os. (3)

Tombe n° 2.

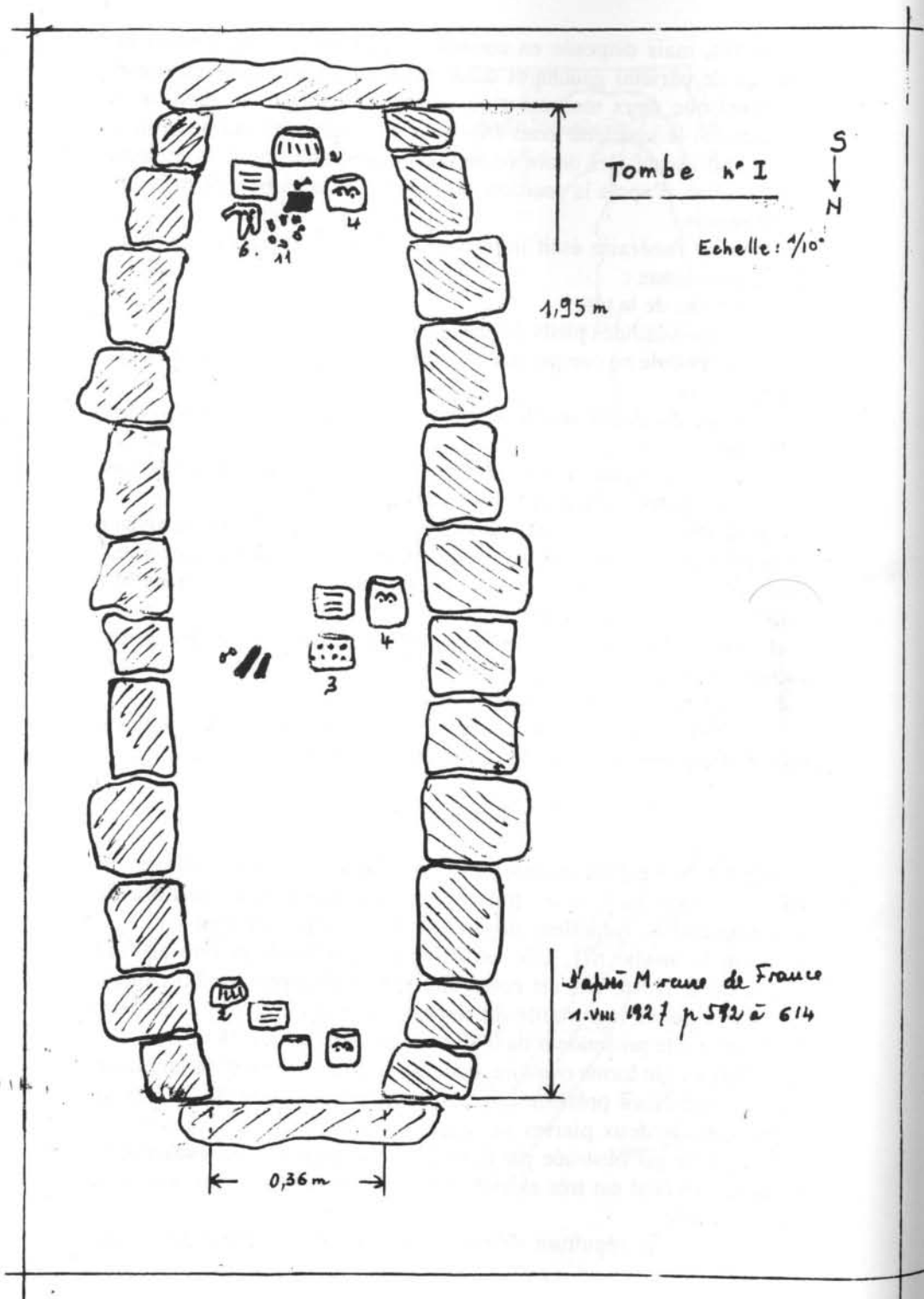
Cette tombe a été découverte à 20 m à l'Ouest de la fosse ovale (4). Elle fut mise au jour en présence d'E. Espérandieu, membre de l'Institut et d'A. Audollent, doyen de la Faculté de Clermont-Fd.

Comme la tombe n°1, elle est orientée Sud-Nord, la tête au Sud regardant le Nord. elle est construite sur un plan presque horizontal, malgré la pente importante du terrain, ici d'environ 20 %. Sa base Nord est à une profondeur de 0,80 m et sa base Sud à 1,10 m.

Le coffre est de forme ovale, mais de 1,42 m seulement de longueur. L'extrémité Nord présente une petite ouverture carrée de 0,26 m de côté, faite de deux pierres sur chant et d'un gros bloc irrégulier en linteau. Elle est obstruée par deux blocs de pierre brute, superposés. L'ouverture Sud est très exiguë et n'est constituée que par une fente longitudinale.

Le milieu de la sépulture s'élargit pour donner à la fosse une forme

Les sépultures à coffre ovalaire



ovalaire. Le sol est recouvert de dalles de pierre. Les parois et la voûte sont constituées de pierres brutes, sans mortier ni argile de liaison. Une accumulation de blocs irréguliers de pierre recouvre la sépulture, mais l'ensemble reste au-dessous du niveau du sol, sous une couche de terre de plus de 30 cm d'épaisseur.

Les os du squelette présents dans la tombe sont peu nombreux et fragmentés : deux fragments de pariétaux droit et gauche, l'un placé au milieu de la sépulture, l'autre, à l'emplacement normal de la tête au Sud, au côté d'un morceau de maxillaire inférieur de la région mentonnière, mais toutes les dents en sont absentes.

Le mobilier funéraire est très riche (121 objets). Il est disposé en trois dépôts principaux :

- un à la tête et un au pied de la sépulture, le 3ème au niveau du bassin.

Comme pour la tombe précédente, les objets peuvent être répartis en quatre groupes; parmi lesquels nous distinguerons un pot en argile placé au centre de la sépulture contenant deux poinçons et des cendres d'incinération, qui devait reposer sur le support découvert à proximité.

1) pots ou vases en argile, à offrandes, incisé, à masque sans bouche et à cupules.

2) objets votifs ou rituels : quatre lampes (une à la tête, une au pied, deux au niveau du bassin, une tablette d'argile avec l'empreinte d'une main, deux tablettes à inscriptions (une à la tête, une au niveau du bassin), plusieurs galets et un anneau de schiste à inscriptions bissexuées et plusieurs représentations phalliques.

3) Objets de parure : tubes et timbres à ocre, ainsi que deux gros blocs d'ocre, des galets perforés et des pendeloques, un collier (12 pièces) en pierres pédonculées au niveau de la tête.

4) Outils et armes : sept petites haches polies plusieurs limes à os, bobines, pesons et une fusaiöle en argile.

La quantité des objets déposés et l'absence totale de dents, ne semblent pas autoriser la présence d'un squelette.

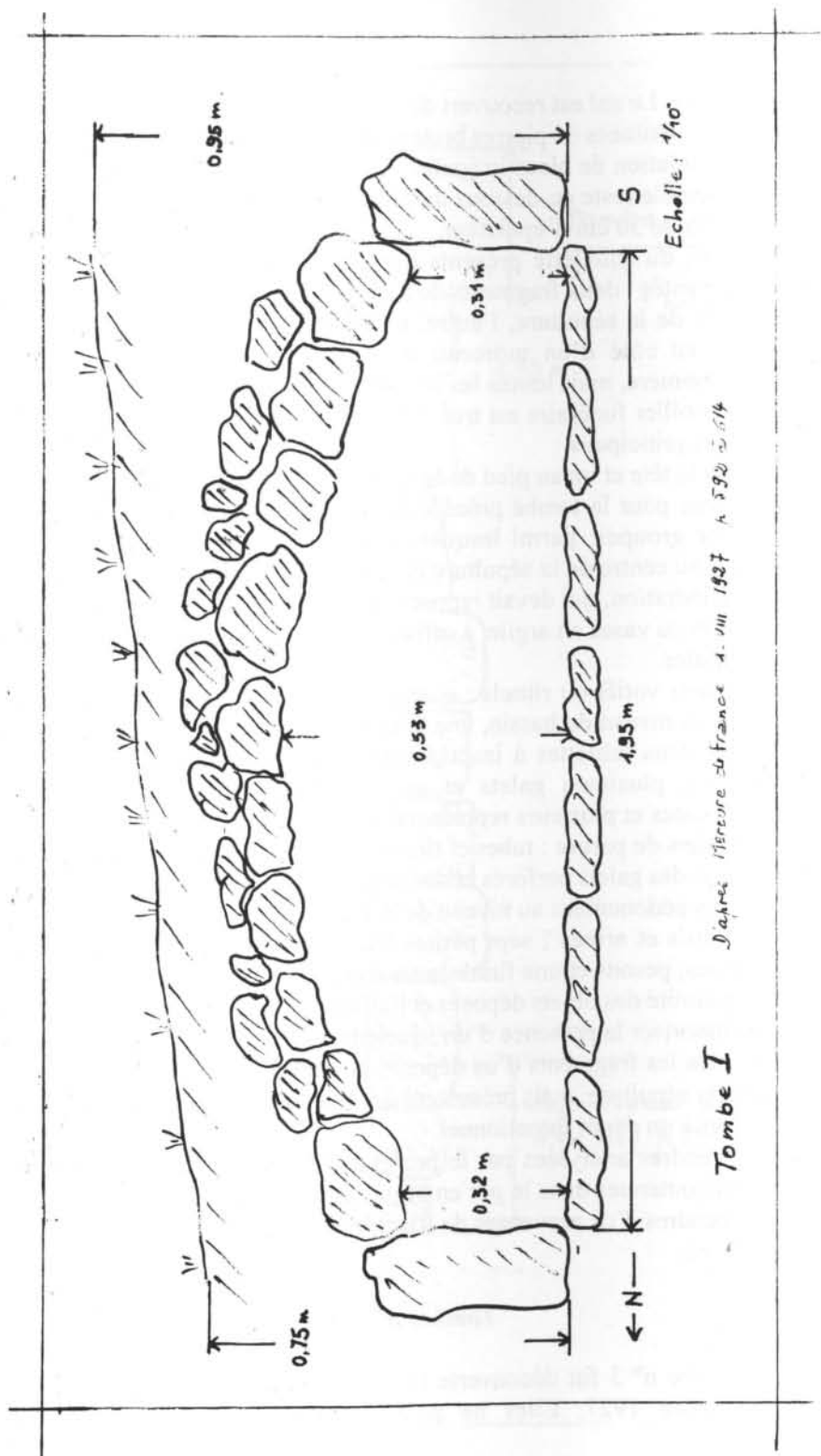
De plus les fragments d'os déposés ne sont pas altérés par leur séjour dans la sépulture, mais présentent des fractures nettes, ce qui permet de penser à un dépôt intentionnel.

Les cendres analysées par le professeur Couturier de l'Université de Lyon contenues dans le pot en argile placé au centre de sépulture sont des cendres d'os provenant de l'incinération probablement partielle du cadavre.

Tombes n° 3 et n° 4

La tombe n° 3 fut découverte la 31 juillet 1927, la tombe n° 4, le 2 septembre 1927. Elles ne peuvent être décrites qu'à partir de

Les sépultures à coffre ovalaire



documents photographiques des archives du Musée de Glazel. Cependant, elles semblent, toutes les deux avoir les mêmes structures que les tombes précédentes.

La tombe n° 3 est visible par son ouverture Nord, de forme quadrangulaire, faite de deux pierres longues sur chant et d'une grosse pierre de forme allongée posée à l'horizontale, en forme de linteau. La couverture est réalisée par un amoncellement de pierres brutes.

La tombe n°4 présente une large pierre plate qui servait à obstruer l'ouverture Nord. L'entrée était faite de deux pierres sur chant et d'une grosse pierre horizontale en linteau. L'ouverture Sud dégagée semble de même structure que l'ouverture Nord. Un amoncellement de pierres sèches recouvrait la voûte.

D'autres documents photographiques existant au Musée de Glazel n'ont pu être rapprochés des quatre tombes précédentes et constituent les éléments de deux tombes non identifiées. Ce qui porterait l'ensemble des tombes mises au jour, au nombre de cinq, voire de six. Le Champ Duranthon ou « Champ des Morts » garde, encore aujourd'hui, les traces de plusieurs sépultures, où l'on peut distinguer les restes des parois latérales.

Remarques

La structure ovale : Ce type de sépulture est relativement répandu et ancien.

Le caisson ou le simple entourage de pierres sèches est, pour E. Salin un héritage de la préhistoire. La sépulture protohistorique d'Immendingen (Bade) est une fosse ovale entourée de pierres sèches. Les pierres maçonnées n'apparaîtront qu'avec les Gallo-Romains. Ce mode d'inhumation a perduré jusqu'au Moyen-Age. Il a été, en particulier, imité par les tombes franques et burgondes. Chez les Francs, les parois étaient constituées tantôt par des pierres de dimensions variables soigneusement assemblées à sec, tantôt par des pierres plates debout. En pays burgonde les caissons de pierre complets sont particulièrement fréquents, comme dans le canton de Vaud en Suisse. En pays wisigoth aussi des sépultures analogues sont observées, comme à Clarac en Haute-Garonne (7). A Roissard (Isère) des sépultures en pleine terre sont de plan ovale et datent des V-VIème s, elles évoluent vers des sépultures à coffre de pierre (8). A Ste-Croix (Drôme) 63 sépultures ont été mises au jour, neuf ont des coffres de plan ovale (9).

La couverture avec amoncellement de pierres sèches, au-dessus du

Les sépultures à coffre ovalaire



*Ouverture nord de la tombe n° 2
découverte le 14 Juin 1927*



*Ouverture nord et couverture de pierres sèches
de la tombe n°2, mise à jour le 14 Juin 1927*

coffre, constitue une chambre sépulcrale. Elle a pu, pour cela, prendre l'appellation de sépulture en grotte.

C'est une tradition protohistorique que l'on rencontre encore au cours du haut Moyen-Age, comme à Clarac en Haute-Garonne où il a été observé, sur certaines sépultures, un épais amoncellement de gros cailloux roulés, disposés en plusieurs couches et montant jusqu'à 0,20 m seulement de la surface du sol (10). Dans les Alpes du Nord à la Balme (Savoie), à Seyssinet-Parisset (Isère) ou en Suisse, plusieurs tombes mises au jour étaient recouvertes d'un amoncellement important de pierres et sont datées du haut Moyen-Age (11).

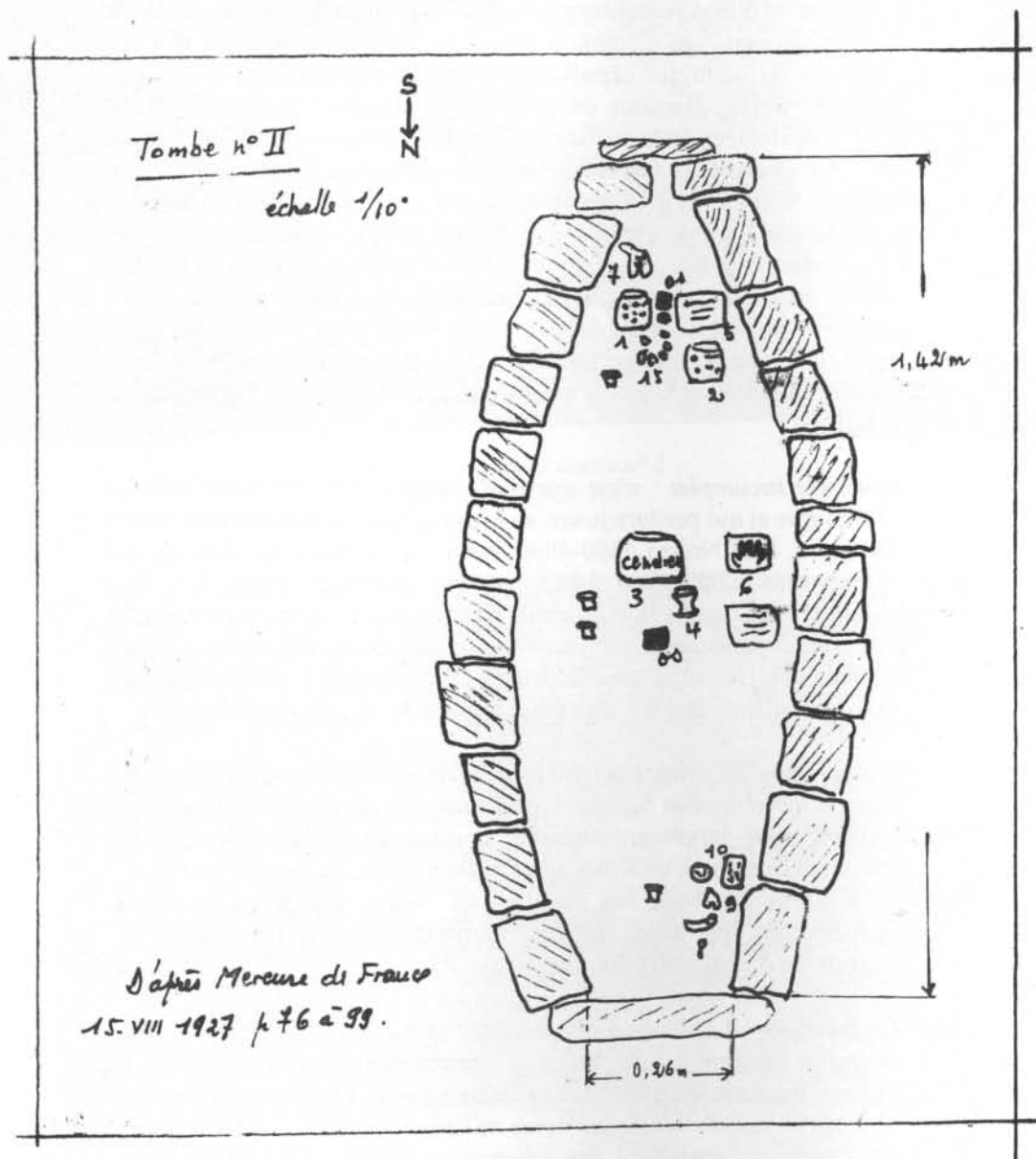
Les sépultures à fosse ovalaire et amoncellement supérieur de pierres sèches sont plus fréquentes au Sud et à l'Est de la France. Elles semblent être le témoin du déplacement de population. Dans une situation isolée, par rapport à l'habitat, elles correspondent, soit à une population ancienne, soit à un groupe mal intégré à la communauté indigène.

Squelette incomplet : c'est une tradition que l'on rencontre déjà au néolithique et qui perdure jusqu'au Moyen-Age. Le cimetière de Varna (Bulgarie, Mer Noire) 4800-4000 avant J.C. a fourni un tiers de ses tombes sans squelette, d'autres avec des squelettes incomplets. Des sépultures du Languedoc oriental, de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer, sont dépourvues d'ossements ou ont fait l'objet du dépôt d'un os unique (12). Des sépultures du II^{ème} s des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), fouillées par A. Audollent, n'ont livré aucun ossement (13).

Incinération. D'origine orientale, l'incinération est pratiquée dans les régions méridionales depuis le néolithique. L'âge du Bronze et l'âge du Fer l'ont largement utilisée, comme dans les sépultures du Languedoc oriental, où l'incinération est pratiquée à l'écart des tombes (14). Dans le Jura, les fouilles de Sorya ont livré plusieurs incinérations partielles et des mutilations du squelette (15) à l'approche du haut Moyen-Age.

Le mobilier : Le dépôt d'objets dans les tombes, ayant pu servir au défunt ou pouvant lui servir dans son voyage dans le monde des morts, est une tradition de civilisations anciennes. L'abondance des dépôts dans les tombes de Varna au V^{ème} millénaire av. J.C. est remarquable. Les Gaulois souhaitaient être inhumés ou incinérés avec leurs objets familiers, comme le prouve le « testament de Lingon » : « Je veux que tout mon matériel pour chasser et pour prendre les oiseaux soit brûlé avec moi, avec mes épieux, mes glaives, mes coutelas, mes filets, mes pièges, mes lacets, mes flèches, mes tentes, mes épouvantails, mes

Les sépultures à coffre ovalaire



litières de bain, ma chaise à porteurs... »

Chez les Romains, les dépôts funéraires importants étaient condamnés comme un abus (16). A partir des III-IV^{ème} s. de notre ère, la christianisation fera disparaître la coutume des dépôts funéraires. Pour Glozel, il faut remarquer que de nombreux dépôts votifs ont été réalisés hors des tombes. Ou peut-être correspondent-ils à des inhumations en pleine terre...

L'orientation : Les sépultures orientées Nord-Sud sont la tradition, jusqu'à l'empire romain, mais des pratiques funéraires particulières ont conservé cette orientation, jusqu'à l'époque mérovingienne. Dans la nécropole de St-Martin-de-Fontenay (Calvados) deux sépultures étaient orientées Nord-Sud la tête au Sud. Elles sont datées du IV^{ème} s. après J.C. (17).

A Bulles (Oise) plusieurs sépultures orientées Nord-Sud ont, pour certaines, la tête au Nord. Les inhumations la tête au Sud font partie des sépultures les plus anciennes. A Vieux, dans le Calvados, les tombes orientées Nord-Sud, datées du VII^{ème} s de notre ère sont considérées comme un phénomène inhabituel (18).

Le site : Les sépultures mérovingiennes ont souvent choisi le versant, exposé au Sud d'une colline, près d'un ruisseau ou d'un vieux chemin. Mais les tombes sont rarement creusées au pied de la colline, et s'installent près du sommet (19). A Roissard (Isère) la population du III^{ème} au V^{ème} s. après J.C. a choisi le versant Sud-Ouest d'une colline à 800 m d'altitude, dont la pente importante est de l'ordre de 30 % (20).

A Glozel la colline est à 500 m d'altitude, la pente est forte, plus de 20 %, mais le site présente la particularité d'être exposé au Nord, du côté de l'ombre, du silence, voire du froid, et de voir ses sépultures creusées au pied du versant, près du ruisseau.

Les pratiques funéraires : Les tubes à ocre et les morceaux d'ocre des tombes 1 et 2, tout comme les fragments de squelettes déposés, nous introduisent dans le domaine d'un rituel mortuaire. Ce dernier est confirmé par les briques et objets à inscriptions, en signe d'incantations ainsi, que par les symboles phalliques ou bissexués pour influencer sur la fertilité du groupe, tout comme les masques sans bouche pour représenter le monde du silence. Les lampes, de la tombe n° 2, à incinération partielle, sont sans doute déposées intentionnellement une à la tête, une au pied, deux au niveau du bassin comme pour une veillée funèbre. Mais dans le domaine funéraire, on ignore, encore aujourd'hui presque tout des croyances païennes, même si certaines

Les sépultures à coffre ovalaire



Couverture de pierres sèches de la tombe n° 2



*Ouverture nord de la tombe n° 3
découverte le 21 Juin 1927*

si certaines ont résisté à la christianisation. On en est alors réduit à des interprétations parfois hasardeuses.

Conclusion : Si ce n'est le choix du site, le mobilier déposé dans les tombes et probablement les rites funéraires de Glozel, nous sommes en présence de sépultures déjà rencontrées et, pour les plus anciennes, plus particulièrement dans l'Est de la France.

Le mode d'inhumation et surtout l'absence d'objets de métal dans les tombes : bronze ou fer, nous introduisent dans un monde protohistorique, une population païenne influencée par le cycle de la vie et de la mort. Toutefois, il n'est pas interdit de penser à un groupe humain, plus ou moins isolé, qui aurait conservé des traditions anachroniques, au milieu d'une population plus évoluée : une mauvaise intégration implique le souci de conserver ses coutumes. Dans la nécropole de Vron (Somme) la majorité des tombes du IV^{ème} s. est orientée Nord-Sud, la tête au Sud, avec dépôts funéraires, mais la fouille a pu montrer qu'une communauté saxonne avait pu vivre, totalement repliée sur elle-même, dans une endogamie stricte, de la fin du II^{ème} s. jusqu'au VI^{ème} s. après J.C. (21).

Au terme de cette réflexion nous n'avons pas apporté de réponse satisfaisante, mais le chantier est ouvert et des compléments ne manqueront pas d'être apportés par l'étude des os, l'étude du mobilier, voire par la mise en relation du lieu d'inhumation avec son habitat. Enfin pourrions-nous tenter de percer les croyances et de comprendre le schéma mental de la production artistique des hommes de Glozel.

Notes

1) Rapport du Dr Morlet lu par E. Espérandieu, commandant, membre de l'Institut à l'Académie des Sciences et des Belles Lettes, dans *Mercure de France* du 15 VII 1927 p. 457 à 463. Dr Morlet « Au Champ des Morts de Glozel » *Mercure de France* I VII 1927 p. 592 à 614. Rapport de F. Butavand, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de *Mercure de France* du 15 VIII 1927 p. 213 à 217.

2) Hauteur de l'ouverture Nord : 0,35 m, hauteur de l'ouverture Sud : 0,32 m, largeur des ouvertures Nord et Sud : 0,31, dans *Mercure de France* I VII 1927 p. 593.

3) Pour la description du mobilier, dans *Mercure de France* I VIII 1927.

4) Rapport d'E. Espérandieu, membre de l'Institut à l'Académie des Sciences et des Belles Lettes, dans *Mercure de France* du 15 VII 1927 p. 463-464. Dr A. Morlet « Au Champ des Morts de Glozel » *Mercure de France* 15 VIII 1927 p. 76 à 99. Rapport de F. Butavand, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées dans *Mercure de France* du 15 VIII 1927 p. 213 à 217.

5) Analyse des cendres contenues dans deux vases de Glozel par le professeur Couturier, Faculté des Sciences de Lyon, dans Dr A. Morlet « Petit Historique de l'affaire de Glozel » p. 224 à 231.

6) D'après photographies des archives du Musée de Glozel.

7) E. Salin « La civilisation mérovingienne » 2^{ème} partie. Les sépultures, Ed. Picard 1953 p. 99 à 118.

8) M. Colardelle « Sépultures et traditions funéraires du V^{ème} au XIII^{ème} s après J.C. dans les Campagnes des Alpes Françaises du Nord, Grenoble 1983 p. 27. Fouille au cimetière de Roissard (Isère) 58 tombes ont été mises au jour, dans un site élevé (800 m), sur le versant Sud-Ouest,

Les sépultures à coffre ovalaire



Miss GARROD explore le tombe n° 3



*Ouverture nord de la tombe n° 4,
mise à jour le 31 Juillet 1927*

d'une forte pente d'environ 30 %. On y a repéré les traces d'un habitat de IIIème-Vème s. Les inhumations en pleine terre sont, en général, profondes et de plan ovulaire. Elles sont plus anciennes que les autres et elles évoluent vers le coffre de pierres. Elles sont aussi plus larges et plus ovales et peuvent être datées des Vème ou VIème s.

9) M. Colardelle, *ibid.* Fouille du cimetière de Ste-Croix (Drôme) 63 sépultures ont été mises au jour. Elles se répartissent en deux types : coffres de plan ovale, coffres anthropomorphes.

Neuf tombes ont des coffres de plan oval.

La forme arquée des côtés donne un plan naviforme. Les parois sont constituées par de véritables murettes à deux rangs de pierres superposées. Dans sept cas, parois et couvercles sont jointoyés au mortier. Les tombes à plan ovulaire occupent la partie basse du cimetière, elles sont plus profondes que les autres et utilisent galets et pierres brutes. Elles sont dans un lieu de passage, proche du franchissement de la Drôme et dateraient du Moyen-Age. Le site choisi est une pente assez forte, exposée au midi.

10) E. Salin *op.cité* p. 118.

11) M. Colardelle *op.cité* p. 252 à 280.

Fouille de Balme(Savoie) où des habitats du IVème s. ont été découverts.

Au cours de sondages, effectués dans la Grotte de la « Grande Gave », à la Balme, a été mise au jour en 1975, une fosse funéraire creusée contre la paroi. La sépulture est placée, sur la terrasse d'accès à l'abri, accolée à une paroi en surplomb. Elle est orientée Nord-Est-Sud-Ouest. D'après les tessons de céramiques recueillis, on peut penser qu'elle a été creusée dans une zone, occupée précédemment par des habitats périodiques, à l'Age du Bronze et au Bas-Empire. La fosse de plan ovulaire est longue de 2,60 m, large de 1,35 m au milieu, sa base est à 1 m du niveau du sol. La couverture est faite de plaques calcaires surmontées d'un amoncellement de petits blocs de pierre. Deux grandes dalles protègent les extrémités de la fosse. Le niveau supérieur est à environ 20 cm du sol. A l'intérieur de nombreux tessons de poterie, certains de l'Age des Métaux (Bronze Final surtout) et des fragments de céramique sigillée claire de type gallo-romain.

Ce type de tombe : sépulture en grotte, quoique rare est connu dans la région alpine aux époques burgondes et mérovingiennes.

Dans les recherches archéologiques des Alpes du Sud, les tombes à fosse ovulaire sont parmi les plus anciennes (fin de l'Antiquité), mais elles peuvent aussi constituer un type de transition, entre le coffre incomplet d'époque mérovingienne et les sépultures anthropomorphes de l'époque romane. Elles sont alors dépourvues de mobilier. Les sépultures en grottes, mises au jour, sont des sépultures isolées, à l'extérieur de tout cimetière. Ce sont des tombes recouvertes d'un amoncellement important de pierres sèches. Elles peuvent parfois être double, mais contiennent peu de mobilier funéraire. Elles sont les témoins de populations migrantes.

12) Documents Archéologie Méridionale n° 17. 1994 B. Dedet, « Sépultures du Languedoc oriental » p. 28 à 38.

13) A. Audollent, « Les tombes à inhumation des Martres-de-Veyre » dans Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres t. XIII 1923.

14) Documents Archéologie Méridionale n° 17. 1994 B. Dedet, *ibid* et M. Schwaller, « Sépultures du Second âge du Fer p. 69 à 73.

15) M. Colardelle *op.cité* p. 370. Rites particuliers, fouille de Sorya par P. Pétrequin.

16) E. Salin *op.cité* p. 223-224.

17) Ch. Pilet, Nécropole de St-Martin-de-Fontenay (Calvados).

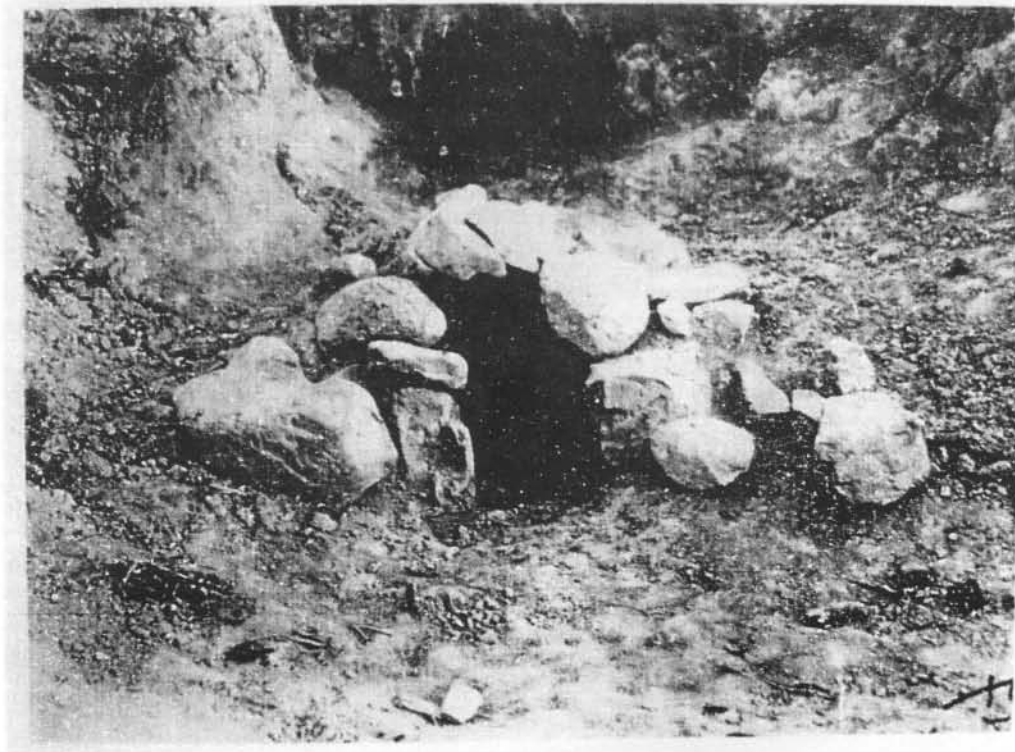
18) Archéologie Médiévale t. X. 1980, Bulles p. 440, Vieux p. 445.

19) E. Salin *op.cité* p. 13.

20) M.Colardelle *op.cité* p. 27.

21) Archéologie Médiévale t. IX 1979 p. 189. Fouille Cl. Seillier.





*Ouverture nord de la tombe n° 5 (probablement)
différente des 4 précédentes*

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Le colloque s'est voulu une réunion de chercheurs, d'horizons différents, spatialement et chronologiquement. Il était envisagé de réunir des spécialistes de l'espace wisigothique d'Aquitaine et de la péninsule ibérique ; de l'espace alpin, où la Savoie et le Dauphiné ont bénéficié de recherches aux résultats intéressants ; de l'Europe centrale, voire des régions proches de la Mer Noire, où la mise au jour de nécropoles aurait fourni d'intéressants points de comparaison.

Ces intentions devaient conduire à la découverte de similitudes, dans les modes d'inhumation de régions différentes, et à l'examen des survivances de certaines traditions funéraires.

L'inhumation en coffre ovalaire, aux parois en pierres sèches et à couverture à amoncellement de pierres, s'est poursuivie jusqu'à l'époque du haut Moyen-Age. A quelle tradition culturelle appartenait-elle ? Dans quelle civilisation trouvait-elle son origine ? Quelles influences en avaient modifié les techniques, les pratiques, les préoccupations eschatologiques...?

Le champ de recherche était vaste, certainement trop ambitieux, pour un seul colloque tout au moins. Toutefois le chantier a été ouvert. L'élargissement souhaité n'a pu être réalisé, il nécessitait une longue préparation et, probablement, des travaux antérieurs, menés par des équipes de recherche, en relation avec des laboratoires.

Les travaux menés autour des sépultures, au cours du colloque, ont démontré la spécificité du site de Glozel et constituent un ensemble d'éléments à verser au dossier de la recherche. Ils ne pouvaient apporter une réponse, que beaucoup attendaient probablement définitive. Une telle issue ne pourrait être envisagée qu'après la découverte du type d'habitat. "Glozel" était-il un village, un groupe de hameaux, dans lequel il faudrait inclure "Chez Guerrier" et autres lieux ? Quels étaient le mode de vie, le concept de la mort...de ces hommes ?

Si les sépultures de forme ovalaire, avec une couverture à amoncellement de pierres sèches, sont connues, elles sont de datation incertaine, ou situées dans une échelle chronologique large. Les

études comparatives ne peuvent être menées en France, qu'avec des exemples aquitains ou alpins, mais comportant des squelettes entiers et peu de mobilier. Dans l'état actuel des découvertes, en Bourbonnais ou en Auvergne, aucune autre sépulture, relevant de ce type d'inhumation, n'a été mise au jour.

Nous sommes donc, à Glozel, en présence d'une nécropole atypique : atypique dans son exposition, face Nord de la colline, tête du mort regardant le Nord ;

atypique dans son mobilier dont la quantité, la diversité et la particularité sont tout à fait remarquables ;

atypique aussi dans le traitement du cadavre qui mêle des pratiques diverses, os fracturés et teints avec de l'ocre, décharnement et incinération.

Le colloque, qui a été suivi par un public nombreux et attentif, plus que des réponses, ce n'était d'ailleurs pas son objet, a montré et c'était là son plus grand intérêt, la réalité et l'authenticité de la nécropole du site de Glozel.

Les datations sur les ossements humains sont en cours. Des analyses devraient définir à quel type humain appartiennent les fragments osseux de la nécropole et en dégager les principaux caractères.

L'étude future du mobilier pourrait montrer le niveau économique, social, voire intellectuel de la population concernée et ainsi lever le voile sur le groupe humain, plus ou moins restreint, qui a marqué Glozel et sa région de son empreinte.



7686 - , 8113 - 8119

TABLES DES MATIERES

- Présentation, <i>R. Germain</i>	1 à 6
- Les sépultures préhistoriques dans le département de l'Allier, <i>M. Piboule</i>	7 à 11
- Les ossements funéraires des sépultures, <i>M. Latour</i> + 3 planches couleurs hors texte	19 à 41
- Lieux de mémoire funéraire, <i>M. Labarrère-Delorme</i>	43 à 57
- Objets insolites, <i>G. Tixier</i>	59 à 63
- La fosse ovale, <i>A.M. Juaned-Calvier</i>	65 à 72
- Les modes d'inhumation au Moyen-Age, <i>M. Franc</i>	73 à 77
- Les sépultures à coffre ovale, <i>R. Germain</i>	79 à 96
- Notes de synthèse	97 à 98